

~~SECRET~~
PN-ACP-094

PAN AMERICAN DEVELOPMENT FOUNDATION

(PADF)

ORGANISATION POUR LA REHABILITATION DE L'ENVIRONNEMENT

(ORE)

HURRICANE GEORGES RECOVERY PROGRAM

(HGRP)

**ANALYSE DE LA PROBLEMATIQUE DE LA PRODUCTION ET DE LA
DISTRIBUTION DES SEMENCES AMELIOREES**

RAPPORT FINAL

Présenté par Gary PAUL, Consultant

31 août 2001

A

**ANALYSE DE LA PROBLEMATIQUE DE LA PRODUCTION
ET DE LA DISTRIBUTION DES SEMENCES AMLIOREES EN
MILIEU RURAL**

SIGLES ET ABREVIATIONS

ADEL	: Association pour le Développement de Dumolas-Lautre
AEC	: Aide à l'Enfance/Canada
AGPP	: Association des Groupements de Planteurs de Palmiste à Vin
ASCOB	: Association des Agriculteurs de la Section Communale de Bois d'Orme
ATRADEM	: Association des Travailleurs pour le Développement de Merceron (Thomazeau)
CBO	: Organisation Paysanne
CIAT	: Centre International d'Agriculture Tropicale
CIPDSA	: Commission Intersectorielle
CODHA	: Conservateur d'Haïti
COREM	: Comité de Relèvement Economique de Musac
DDA-SE	: Direction Départementale de l'Agriculture Sud-Est
FAMV	: Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire
FAO	: Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
GRASE	: Groupe de Recherche pour l'Avancement du Sud-Est
Ha	: Hectare
HGRP	: Hurricane Georges Recovery Program
IPDG	: Inité Peyizan pou Devlopman Gaillard
Kg	: Kilogramme
KIM	: Komite Irigasyon Meyer
KIZ	: Komite Irigasyon Zoranje
KPDG	: Kòdinasyon Peyizan pou Devlopman Gaillard
MARNDR	: Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural
mm	: Millimètre
N.D.	: Non Déterminé
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ORE	: Organisation pour la Réhabilitation de l'Environnement
PADF	: Pan American Development Foundation
PNIS	: Programme National Intrants Semences
PNUD	: Programme des Nations-Unies pour le Développement
RESAL	: Réseau Européen de Sécurité Alimentaire
SECID	: South-East Consortium for International Development
SNS	: Service National Semencier
SOGESSEP	: Société de Gestion, d'Exécution de Supervision et d'Evaluation de Programmes de Développement
TM	: Tonne Métrique
UE	: Union Européenne
UPSA	: Unité de Production de Semences Artisanales
USAID	: Agence Américaine de Développement International

SOMMAIRE

Liste Sigles et abréviations, 1	
Liste des tableaux, 3	
SOMMAIRE EXECUTIF, 4	
1. INTRODUCTION, 13	
1.1. Contexte du projet, 13	
1.2. Termes de référence, 14	
1.3. Méthodologie, 15	
1.4. Les extrants, 18	
2. RESULTATS DE L'ETUDE, 19	
2.1. Calendrier culturel par zones agro-écologiques et analyse des besoins potentiels en semences améliorées, 19	
2.2. Le système de production et de distribution de semence en Haïti, 22	
2.3. Production et distribution de semences pendant l'année 2000, p. 30	
2.4. La campagne printemps 2001, p.32	
2.5. La campagne d'été 2001, p.37	
3 LES PERSPECTIVES DE LA FILIERE SEMENCE ET APPUI INSTITUTIONNEL NECESSAIRE, p.39	
3.1 Evolution de la filière semence, 39	
3.2 Les tendances marquées du projet, 40	
3.3 Les finalités du PNIS-CIPDSA, 42	
3.4 La marche vers le marché commun des Amériques en 2005, p.42	
3.5 Anciens et nouveaux objectifs de politique sectorielle et orientations envisageables, 43	
3.6 Les appuis nécessaires, 43	
3.7 Appui de la PADP, 44	
4 LES RECOMMANDATIONS, p. 45	
4.1 Mise en place d'un réseau de marketing, 45	
4.2 Régulation de la filière, 45	
4.3 La production et la distribution de semences améliorées, 46	
4.4 Transformation des grains et la filière agro-alimentaire, 47	
5 CONCLUSION, p. 48	
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES, p. 49	
ANNEXE, p.50	
Liste des personnes rencontrées, p. 56	

Liste des tableaux

1. Agro-écologie et calendrier cultural
2. Les variétés habituellement utilisées par les agriculteurs
3. Estimation des besoins en semences améliorées
4. Fournisseurs de semences Maïs campagne 1993
5. Quantité semences commandées par la CIPDSA
6. Capacité productive des fournisseurs
7. Prix des semences avec et sans subvention
8. Marge bénéficiaire Haricot de Agrotechnique
9. Structure marge bénéficiaire ORE
10. Rapport de rentabilité Haricot et maïs
11. Système comparé des rapports de collaboration avec les multiplicateurs
12. Niveau de production semences commerciales de haricot
13. Production et distribution semences au 31/12/00
14. Principales zones d'écoulement des semences pour l'année 2000
15. Production et distribution semence campagne printemps 2001
16. Distribution semence par département
17. Prix semences CIPDSA
18. Rendement et appréciation des variétés
19. Quelques effets campagne printemps 2001
20. Approvisionnement direct ORE-CBO campagne été 2001

Annexe

Tableau A.- Disposition naturelle des CBO et des agriculteurs à utiliser les semences

Tableau B.- Appréhension et niveau de connaissance des variétés proposées

Tableau C.- Production et distribution à date des semences améliorées

Tableau C.1- Evolution des quantités de semences distribuées par la CIPDSA de 1995 à juin 2001 (tonne)

Tableau D-1.- Distribution Semence de haricot, Variété Tamazulapa CBO OPADEL, zones Musac, Lauture, Bazin (Vallée de Jacmel)

Tableau D-2.- Achats de maïs , variété Chicken Corn OPADEL, Vallée de Jacmel

Tableau D-3.- Achat individuel d'engrais OPADEL pour des reventes en détail

SOMMAIRE EXECUTIF

1. Introduction

Le PADF et ORE ont voulu savoir comment le volet production et distribution semences améliorées du HGRP s'est inséré dans la filière semences améliorées à l'échelle nationale et engagé un Consultant pour étudier le marché en Haïti et faire des recommandations pour accompagner la filière vers son développement. Analyser la problématique de la production et de distribution de semences améliorées se révèle important pour comprendre les résultats obtenus avec le HGRP et déterminer les orientations les plus réalistes à suivre dans le futur.

Les termes de références ont été construits sur le calendrier agricole pour étudier les besoins saisonniers et leurs dates respectifs, le système semencier pour voir la potentialité du secteur, la campagne de printemps 2001 et ses effets, les rendements obtenus et la politique à définir par la PADF.

Pour obtenir les informations, le travail a été conduit sur les différents niveaux d'opération du volet étudié : les institutions qui gèrent le HGRP, les CBO, les agriculteurs, les institutions de la filière et les investigations de terrain ont concerné tous les aspects des termes de référence.

2. Les résultats de l'étude

2.1 Calendrier cultural en zones agro-écologiques

Le calendrier cultural des sites du projet est présenté en aire agro-écologique : plaine irriguée, plaine sèche, montagne humide et montagne sèche. Dans le Sud-Est, le haricot est la culture dominante et devance largement le maïs et le sorgho en terme de besoins en semences améliorées. La campagne de printemps est la plus grande saison de culture, suivie par la saison d'hiver. La campagne d'été est moins importante. Les caractéristiques des systèmes de production ne cadrent pas avec la structure de l'offre semencière du HGRP.

2.2 Système de production et de distribution de semences améliorées en Haïti

Le système de production de semences améliorées est régulé depuis 1995 par la CIPDSA après les tentatives manquées au cours des décennies 1970 et 80. La FAO, l'USAID, le MARNDR ont aidé à l'émergence du système. Au début, une dizaine de fournisseurs étaient présents sur le marché mais à la fin des années 1990, ORE apparaît l'institution la plus forte sur le marché suivie par l'Agrotechnique et la SOGESEP. La marge brute réalisée est de 30% sur le haricot dans le cas de l'Agrotechnique. ORE arrive à dégager environ 25% d'excédent sur le haricot et 40% sur le maïs. Les taux de profits sont supérieurs à 30%. Le niveau de rentabilité est assez motivant pour inciter les investisseurs à s'introduire dans la filière. La Darbouco achète à prix sans subvention et écoule 3 tonnes de maïs sur le marché en ajoutant une marge de 30% minimum. **Les relations entre les différentes entités sont basées sur des stratégies à somme nulle** alors que l'offre semencière couvre moins de 5% des besoins potentiels. Le sous-secteur a besoin de concertation pour développer la filière.

2.3 Production et distribution semences année 2000

Pendant l'année 2000, le projet a écoulé 20% de la production projetée contre 50% prévu et 34% de la production réalisée n'est pas distribuée à la fin de la première année. Le facilitateur prévu n'a jamais été engagé pendant la première du HGRP. Aucun système de vulgarisation et de promotion des semences n'a pas pu être établi. A la fin de l'année, le PADF a décidé d'engager un facilitateur. ORE a fait de même. Les semences de l'année ont été écoulées principalement dans le Sud qui a absorbé 50% des semences distribuées contre 10% pour le Sud-Est.

2.4 La campagne printemps 2001

Le retard accumulé dans la distribution des semences a poussé les institutions impliquées dans le projet à préparer la grande campagne de printemps 2001. Les distributions sont ouvertes à toutes les régions principalement le Sud et l'Ouest. Globalement, 212 tonnes de semences sont distribuées dont 61% écoulé dans le Sud, 17% dans le Sud-Est et 20% dans l'Ouest. La production du haricot a été frappée sévèrement par les fortes précipitations du 1 et 3 décembre 2000 et ne suffisait même pas à la demande du Sud-Est.

Les points forts de la campagne sont les suivants :

1. l'envergure des moyens mobilisés :

- La disponibilité du staff technique de la PADF, de ORE pour aider les CBO à formuler les commandes
 - L'intégration du PNIS-CIPDSA dans la distribution
 - Les facilités de transport offertes aux CBO
 - Les efforts pour acquérir 10 tonnes supplémentaires de l'Agrotechnique pour satisfaire la demande de haricot
2. l'aire d'action touchée : les sites du Sud-est, le département du Sud, l'ouest, la Grand-Anse et l'Artibonite
 3. le volume important de semences écoulé en l'espace de trois mois : une année et demi récupérée par rapport aux résultats de l'année 2000.
 4. le retard rattrapé sur le projet, 30% de la production prévue est distribué pendant cette campagne contre 20% en 2000.
 5. le nombre de ménages pouvant mettre en valeur leur champs, soit environ 13,729.00 ménages exploitant une superficie de 10,297 ha (estimation : 0.75 ha par ménage).
 6. Le redressement du pilotage du projet selon le schéma directeur du document de projet de décembre 1998 de ORE qui avait prévu une distribution dans sept (7) départements du pays.

Les Points faibles

1. Absence d'information sur les matériels distribués
2. Création de biais dans la transmission des informations sur les variétés
3. Retard de la saison dans certains sites
4. Pas d'essai préalable des variétés
5. Baisse des prix des semences distribuées

3- Les perspectives de la filière semence et appui institutionnel nécessaire

Les éléments de prospective et de perspective qui devraient être considérés dans le façonnement de la filière de semence sont fonction de nombreux paramètres.

L'évolution de la filière semence

1. Baisse très marquée pendant ces quatre dernières années du volume de semences distribuées par la CIPDSA et le MARNDR.
2. La crédibilité de la CIPDSA est encore fébrile compte tenu des événements qui ont secoué l'institution (gestion des fonds de rétrocession, etc.).
3. Diminution du nombre de fournisseur mais compensée dans une moindre mesure par l'augmentation de la taille de ORE et la présence de Agrotechnique et des autres fournisseurs. Le marché est habitué avec la subvention reçue et qui permet de vendre les semences aux prix des grains. C'est une situation non incitative pour la filière du côté de la demande principalement dans la mesure où elle la maintient très élastique par rapport au prix.
4. Création, plutôt tardive, du Service National Semencier, le SNS. Le contrôle de qualité par le SNS devrait orienter les firmes à suivre un cahier de charges garantissant la production de semences commerciales certifiées à partir de semences de base certifiées.
5. Faiblesse des structures déconcentrées du MARNDR à s'approprier le travail requis relatif à l'appui aux agriculteurs dans l'acquisition et l'utilisation des semences améliorées.
6. Amélioration de la qualité des semences produites mais également persistance des fraudes de quelques fournisseurs et incapacité de la CIPDSA à contrôler toutes les semences produites dans le pays.
7. Insatisfaction de la demande alimentaire urbaine (population en très forte croissance).

Les tendances marquées du projet

1. Les résultats du projet sont obtenus avec la mise en place tardive d'une structure active de distribution mais la promotion et la vulgarisation des variétés ne sont pas considérées dans le HGRP
2. La demande de semences améliorées dans le Sud-Est n'est pas suffisamment forte pour répondre à l'offre semencière du projet.
3. Le département du Sud absorbe plus de 50% des semences produites et nécessaire dans le cadre de ce projet.
4. La demande en semence de certains CBO est fortement élastique par rapport aux prix et l'élasticité croisée par rapport aux grains est fortement positive.
5. Les autres activités du HGRP n'ont pas laissé suffisamment d'espace et de temps au projet semence.

6. La maturité institutionnelle des CBO apparaît encore fébrile pour approprier les capitalisations du projet semence.
7. Les agriculteurs du Sud-Est et de Thomazeau ont une forte aversion pour le risque
8. Les sites avec revenus plus élevés ont un comportement plus positif avec la filière et sont plus enclins à s'approprier les semences.
9. Les lignes de force de la filière sont concentrées au niveau de :
 - la CIPDSA, institution de régulation, qui essaie de jouer un rôle d'arbitrage entre les différents acteurs ;
 - des grands fournisseurs (ORE, Agrotechnique, SOGESEP) et
 - des agriculteurs du Sud d'Haïti et des autres régions du pays dont la demande en semences améliorées en fonction des prix paraît moins élastique.
 - La recherche appliquée développée par ORE avec le CIAT et le CYMMIT
10. Les lignes de faiblesse de la filière se trouvent concentrées sur
 - la faible consistance de la demande solvable qui reste encore à un niveau trop faible malgré tout insatisfaite par l'offre semencière
 - les risque de production qui sont très élevés pour les multiplicateurs.
 - La fébrilité et l'instabilité du système semencier
 - L'indexation des prix des semences vivrières au prix des grains

Les finalités du PNIS-CIPDSA

1. Ramener le taux de subvention après deux ans à 10%.
2. D'après certaines estimations, moins de 40 % des agriculteurs du Sud peuvent se procurer les semences aux prix non subventionnés. A moyen terme et long terme, il va se créer trois catégories d'agriculteurs dans le pays:
 - Les agriculteurs qui peuvent payer les semences aux prix fort, en minorité numérique;
 - Les agriculteurs qui doivent se les procurer avec un niveau de subvention et
 - Les agriculteurs (trop traditionnels et pauvres) qui doivent être stimulés pour accepter d'utiliser les nouvelles variétés les plus adaptables.

Les agriculteurs du Sud-Est vont se classer dans les 2 dernières catégories

La marche vers le Marché Commun des Amériques en 2005

1. Promotion d'une agriculture sans subvention
2. Concurrence directe des productions nationales à écart de productivité considérable
3. Application rigoureuse des normes de production et de transformation des produits
4. Haïti n'a pas encore précisé comment elle va soutenir le secteur agricole et sur quelle période ce soutien va s'étendre. Elle n'a pas encore indiqué clairement sa spécialisation ni déterminé ce qu'elle fera de sa population agricole excédentaire pauvre.

Anciens et Nouveaux objectifs de politique sectorielle et orientations envisageables

1. Augmenter ou améliorer la sécurité alimentaire nécessite :
 - Augmentation de l'offre des semences améliorées à haut rendement
 - Augmentation et activation de la demande solvable en semences améliorées

Avec les implications suivantes :

2. Cela va exiger de transformer les 2 dernières catégories d'agriculteurs pour augmenter la demande solvable de semences améliorées
3. Les agriculteurs vont payer les semences aux prix sans subvention s'ils ont la garantie de réaliser des profits consistants
4. Les profits vont être conditionnés par la valeur monétaire de la production. La valeur de la production est assurée par les débouchés
5. Des efforts supplémentaires à concentrer dans la recherche, la commercialisation et la transformation se révèlent nécessaires

Les appuis nécessaires

1. Appui à la recherche appliquée pour que ORE et les autres institutions de recherche (privées et publiques) parviennent à mettre à la disponibilité des agriculteurs une gamme élevée de matériels performants :
 - Production des hybrides et des variétés performantes à haute valence écologique
2. Appui recherche en milieu paysan avec participation des CBO (le CYMMIT a laissé un ensemble de capitalisations sur la plaine des Cayes qui ont facilité le travail de ORE).
 - Cela nécessite la remise en fonctionnement des Unités de Production de Semences Artisanales (UPSA) en collaboration avec les producteurs de semences.
3. Accommodation des agriculteurs aux semences et à la prise de risque calculé
4. Accommodation des agriculteurs à adopter des pratiques culturales améliorées et à modifier les systèmes de production pour satisfaire le marché
5. Mise en place d'un système d'Assurance pour les multiplicateurs et des agents qui subissent les risques de production et les risques de marché. Cet appui peut être donné à ORE qui prépare un système d'assurance pour les multiplicateurs de Camp-Perrin.
6. Appui au renforcement institutionnel de la CIPDSA pour jouer son rôle effectif de régulateur de système et au processus de mise en application des normes de qualité et de certification lié à la mise en fonctionnement du Service National Semencier (SNS).
7. Appui en renforcement de la filière : mise en place de l'association des producteurs de semences améliorées
8. Appui à la commercialisation et à la transformation des grains

Appui de la PADF

Les expériences accumulées par la PADF dans le cadre du HGRP montrent l'efficacité de la concertation quand tous les acteurs de la filière participent dans toutes les activités du système. Les résultats de la campagne printemps 2001 l'ont suffisamment démontré.

Les éléments basiques à considérer dans l'adoption de toute assistance aux agriculteurs en matière de semences améliorées sont les suivants :

- La PADF a intérêt à saisir la dynamique de l'évolution de la filière en s'alignant sur la politique de la CIPDSA et du MARNDR
- Le partage des rôles en fonction des compétences relatives à chaque entité. Par exemple, la fixation des prix est un processus itératif et consultatif au sein de la CIPDSA. Pendant la campagne printemps 2001, la PADF a fixé les prix en dehors de la CIPDSA. Cela a pu créer des problèmes dans la gestion des relations entre les institutions et des effets durables sur la filière.
- Conciliation de l'approche du don, présent dans l'esprit des CBO et des agriculteurs du Sud-Est, et la nécessité de créer chez l'agriculteur une autonomie économique liée à la mise en valeur de son exploitation agricole selon les critères multiobjectifs qui composent sa rationalité économique

4- Recommandations

Les recommandations s'appuient sur les éléments de perspectives définis et la nécessité d'accompagner l'évolution et le développement de la filière. Ces recommandations s'adressent aux différentes institutions impliquées dans le domaine. Ces recommandations concernent :

Mise en place d'un réseau de marketing des semences et des produits agricoles

L'objectif est d'arriver

- à vendre les semences améliorées aux prix sans subvention aux agriculteurs.
- Cela demande toute une série d'intervention pour faire la promotion des semences et des produits agricoles (le sorgho a une place défavorable dans la consommation alimentaire haïtienne alors qu'il est l'une des variétés les plus rustiques d'Haïti).
- Tous les acteurs de la filière ont intérêt à s'impliquer davantage pour trouver des débouchés durables rentables, étant donné la rentabilité du sous-secteur.

Régulation de la filière, rôle dévolu à la CIPDSA

- Promouvoir les liens, la concertation et le partage des tâches (recherche) et des informations entre les institutions privées et publiques de la filière : ORE, Agrotechnique, CRDA, FAMV, SNS.
- Recherche d'un financement stable

- Disposer de ses propres agents de terrain
- *Elaboration et mise en Application du cahier de charge de la filière*
- Activer la mise en fonctionnement du Service National Semencier et du Laboratoire de contrôle de qualité des semences
- *Intermédiation de la CIPDSA dans la formation des prix*
- *Remise en fonctionnement des UPSA avec l'appui technique des Fournisseurs*
- *Poursuite des travaux de recherche pour avoir des variétés plus adaptables (forte valence écologique)*

La production et la distribution de semences améliorées (ORE appuyée par la PADF ou autre institutions)

Etre présent sur les différents zones de production et établir la structure de marketing de l'institution lui permettant de :

- Réaliser des essais avec CBO fiables et solvables
- Promouvoir des matériels performants et des pratiques agricoles améliorées
- De satisfaire la demande locale en semence
- D'établir des relations de confiance avec les institutions d'appui de la zone
- La mise en place du Technopôle production de semences améliorées

La présence des deux plus grandes institutions productrices de semences dans la plaine des Cayes, à savoir ORE et Agrotechnique, est favorable au développement d'un technopôle de production de semences améliorées. SOGESEP peut intégrer cette filière ou n'importe quelle autre firme de capacité adéquate. Ce qui sous-entend la mobilisation des moyens techniques et financiers nécessaires pour assurer le maintien des institutions dans la filière semencière et leur extension dans les domaines connexes.

Transformation des grains et la filière agro-alimentaire

Le sous-secteur de la transformation est pendant à l'amélioration de la filière semence. L'encouragement devrait donner aux entrepreneurs qui ont choisi d'investir dans le domaine. Transagri est un exemple d'entreprise qui essaie d'augmenter sa taille et acquérir de nouveaux marchés.

De même, la transformation agro-alimentaire est à considérer puisqu'elle peut assurer la stabilité de la filière et son extension. Les travaux sur la gastronomie haïtienne doivent contribuer à la mise en place de quelques entreprises.

5- Conclusion

Les hypothèses soumises aux réalités du HGRP montrent effectivement que les performances de la filière sont le produit d'un ensemble de variables. Le sous-système production de semence a donné des résultats positifs : à savoir des semences de bonne qualité, adaptables et rentables. Pour le haricot les résultats sont moindres, les disponibilités n'ont pas pu satisfaire la demande du Sud-Est au moment requis (facteurs climatiques incontrôlables par ORE). Le système de prix n'était pas à l'équilibre. Des CBO et des agriculteurs ont eu une faible motivation à payer les semences selon les prix de la CIPDSA. Ce qui peut laisser des traces négatives durables sur la filière. Le sous-système de la distribution n'a pas fonctionné, sauf pour la campagne printemps 2001 et les prémisses positives constatées dans la campagne d'été 2001. Les CBO ont placé des commandes relativement importantes. La variable institutionnelle a joué sur les résultats. La variable macro-économique a joué son rôle, en ce sens, le pouvoir d'achat des agriculteurs a une corrélation positive avec l'achat des semences (Vallée de Jacmel, Palmiste A Vin et les périmètres irrigués).

Les sites du HGRP dans le Sud-Est et Thomazeau ont une faible capacité d'absorption du fait que les systèmes de production sont dominés par la culture du Haricot. Le département du Sud a eu la vertu d'utiliser la plus forte partie des semences améliorées distribuées. Le HGRP a contribué à accommoder de nouvelles zones du pays à l'utilisation de semences améliorées et porté l'espoir aux populations touchées par le cyclone Georges. Les semences distribuées pendant la campagne printemps 2001 auraient pu permettre à plus de 13,000 familles d'emblaver leurs champs. L'ensemble des projets réalisés va créer des externalités positives sur ces régions. Mais on peut déplorer la durée trop courte du programme dont une année supplémentaire, surtout dans le volet semences, aurait pu permettre une capitalisation plus élevée. Il revient à la PADF de faire le pont avec le HGRP pour renforcer l'aspect de la production de matériels plus performants et leur adoption par les agriculteurs, l'institutionnalisation des associations de producteurs, le marketing des semences et des produits qui doivent être orientés dorénavant vers le marché.

1/INTRODUCTION

1.1 Contexte du projet

Le passage du Cyclone Georges en Septembre 1998 a causé des dégâts importants en Haïti. La partie Sud-est a été déclarée zone sinistrée et les infrastructures agricoles ont été fortement touchées. L'USAID a élaboré et mis en opération un programme de redressement économique, portant le titre de Hurricane Georges Recovery Program (HGRP) ou Programme de reconstruction des infrastructures endommagées par le cyclone Georges, dont les principales composantes sont : le réaménagement des bassins versants, la réhabilitation des petits périmètres irrigués, la distribution de semences améliorées, la construction d'école et de routes, etc. Dans le cadre de ce programme, l'Organisation pour la Réhabilitation de l'Environnement (ORE) a eu à honorer, pour le compte de la Pan American Development Foundation (PADF), institution assurant le pilotage du HGRP, un contrat de production de semences améliorées de maïs, de haricot et du sorgho pour la partie Sud-est d'Haïti pendant la période d'exécution du programme, soit environ près de deux ans, du 10 janvier 2000 au 31 août 2001.

Après les interventions réalisées dans ce domaine, production et approvisionnement des agriculteurs, ces deux institutions, à savoir PADF et ORE, sont intéressées à comprendre ce qui s'est passé dans le cadre de ce volet, à évaluer les efforts de la campagne de printemps 2001 et à tirer des leçons de l'expérience. Ils ont engagé un Consultant pour analyser comment le volet production et distribution semences améliorées du HGRP s'est inséré dans la dynamique de la production de semences vivrières améliorées à l'échelle nationale et étudier le marché des semences en Haïti et faire des recommandations pour accompagner la filière vers son développement.

1.2 Termes de référence

Le mandat du Consultant est libellé dans les termes suivants :

‘ Sous la supervision du Directeur Technique et en collaboration avec l’Animateur, le Responsable des Activités Agricoles et le Spécialiste en Développement Communautaire, le Consultant est chargé de :

- a) Etablir la liste et le cycle de production des denrées agricoles dans le Sud-est d’Haïti par zones agro-écologiques ;
- b) Identifier les différents organismes qui interviennent dans l’approvisionnement du milieu rural haïtien en semences améliorées et décrire leurs stratégies et perspectives et établir une typologie des clients : grossistes, ONG, détaillants, Groupements paysans, quantités achetées, prix d’achat et prix de vente, etc.) ;
- c) Présenter un bilan détaillé des résultats obtenus par les différents intervenants et de leur appréciation ;
- d) Evaluer les effets immédiats des efforts de la PADF/HGRP pour approvisionner les producteurs dans la campagne agricole du printemps 2001 et en mettre en évidence les côtés positifs et négatifs par une argumentation technique ;
- e) Obtenir les commentaires des utilisateurs de semences améliorées et leur appréciation des rendements comparés à ceux du matériel traditionnel selon les zones géographiques suivant les zones géographiques ;
- f) Formuler pour la PADF les éléments basiques à considérer dans l’adoption de toute assistance aux producteurs agricoles en matière de semences améliorées ;
- g) Participer avec les superviseurs de la PADF, si cela s’avère utile, à la formulation de la politique à adopter ;
- h) Présenter un rapport utilisant les logiciels Word et Excel sur les résultats des travaux, en trois copies imprimées et un support informatique ;
- i) Présenter une copie de son emploi du temps par quinzaine de jours de travail une semaine avant la période considérée ;
- j) Discuter avec l’administration des activités régulières à entreprendre et du matériel nécessaire ;
- k) Présenter un plan de travail détaillé incluant un échéancier, une liste de matériels nécessaires et le budget y relatif ;
- l) Formuler pour la PADF des propositions de politique compte tenu de ses principales orientations et de son statut.

Ce travail durera deux (2) mois à partir de la date de la signature du contrat.’

1.3 Méthodologie

1.3.1-Approche générale

L'objectif général du travail est l'*Analyse de la Problématique de la Production et/ou de la Distribution des Semences améliorées en milieu rural*, étude concernant principalement la région Sud-est d'Haïti. Sur cette base, PADF et ORE veulent rattacher l'expérience du Sud-est à la problématique nationale et tirer des propositions en matière de politiques à adopter. Il paraît évident que la complexité de la situation agricole tant par la diversité agro-écologique, la multiplicité des acteurs, que la capacité technique et/ou institutionnelle requise pour mener à bien les différentes opérations de la filière semences améliorées, peut révéler des situations intéressantes qui peuvent aider à rendre la filière plus performante. En conséquence, il est nécessaire de questionner la compatibilité des intérêts et le comportement des différents intervenants, l'efficacité dont ils font preuve dans les différentes opérations du volet de semences améliorées du HGRP, l'impact des paramètres externes (climatiques, économiques, institutionnels, infrastructurels) sur la viabilité et les résultats du programme.

1.3.2 Hypothèses d'orientation

Il est important de construire la situation théorique, c'est-à-dire un cadre de référence ou situation idéale permettant d'analyser les résultats obtenus dans le cadre du volet production et distribution semences améliorées du HGRP. Les hypothèses considérées sont d'ordre général et elles sont formulées de la façon suivante :

1- le système de production de semences améliorées du HGRP arrive à produire et livrer en quantité et en qualité suffisantes, et à des prix d'équilibre, des semences améliorées adaptables au milieu et en respectant les dates de plantation. Les performances du volet production et distribution du HGRP seraient, à ce propos, le résultat des effets conjoints des nombreuses décisions micro-économiques (qui peuvent être contradictoires) et des variables macro-économiques, institutionnelles, infrastructurelles, climatiques....;

2- Le niveau et la nature de ces performances induisent à leur tour des modifications dans l'environnement des entreprises et des agriculteurs (qui doivent s'ajuster structurellement) et influencent les décisions futures des différents acteurs du système.

1.3.3 L'exécution du travail

En partant de cette approche et des hypothèses d'orientation, les démarches méthodologiques appropriées pour conduire cette étude combinent à la fois des techniques de repérage des changements opérés dans l'exécution du HGRP et les effets créés, des méthodes d'analyse de filière pour investiguer sur la succession des opérations (production, distribution et utilisation des semences améliorées) et la performance des acteurs, des méthodes d'évaluation des rendements des semences améliorées par rapport à une situation-témoin, des techniques d'évaluation des capacités techniques et institutionnelles des institutions impliquées dans la production et la distribution de semences améliorées, des techniques d'évaluation de la motivation, des intérêts et des contraintes des acteurs et de la chaîne des incitations créées de l'amont vers l'aval et de l'aval vers l'amont permettant à la filière d'évoluer vers sa croissance (ou sa régression).

Les différentes étapes du travail sont réalisées dans les termes ci-après.

1.3.3.1 Consultations de base auprès des Institutions Commanditaires et Etablissement de la Situation de référence

Dans cette première étape, il convenait de faire la recension de la littérature produite dans le cadre du HGRP, de comprendre les attentes des institutions commanditaires par rapport à l'expérience du Sud-est et de la problématique générale du système national d'approvisionnement en semences améliorées. Le Consultant a eu des rencontres avec le staff de la PADF, les responsables de ORE et autres institutions impliquées dans la filière. Notamment les responsables de la CIPDSA-PNIS. L'élaboration de la situation théorique a été conçue en prenant la plaine des Cayes comme une référence par rapport à la région du Sud-Est. L'établissement de la situation de référence a permis de faire la comparaison avec les résultats trouvés à Thomazeau-Despureau et le Sud-est d'Haïti afin de comprendre les résultats obtenus dans le cadre du HGRP.

1.3.3.2 Stratification agro-écologique et étude de la production régionale

L'hétérogénéité des systèmes agraires haïtiens et la localisation géographique des zones touchées par le programme sont considérées comme des paramètres qui devraient conditionner le niveau de réalisation des objectifs du projet production et distribution de semences améliorées. A titre indicatif, au moins trois grandes strates agro-écologiques composent le cadre physique du HGRP : la zone de montagne (humide ou sèche), la zone de plaine sèche (pluvial) et la zone de plaine irriguée. L'étude du calendrier de production de l'ensemble des cultures a complété la stratification. Les études comparatives de rendement et l'évaluation de la campagne printemps 2001 ont pu être établies sur la base de cette stratification.

1.3.3.3 Etude descriptive et analyse de la performance technique et économique de la filière semences améliorées

Cette étape est une phase importante où l'ensemble de la filière a pu être analysée en terme d'efficacité des acteurs, des résultats financiers et économiques de chaque niveau d'opération (Production, distribution et utilisation finale des semences améliorées). L'objectif/hypothèse à atteindre/vérifier a été le suivant : le système d'approvisionnement des semences améliorées arrive à produire et livrer en quantité et en qualité, et à des prix d'équilibre, des semences améliorées adaptables au milieu et en respectant les dates de plantation. Le cadre géographique du Sud-est a été débordé pour analyser le système d'approvisionnement en général. La politique des prix a été analysée et les élasticités de la demande a été estimée qualitativement compte tenu de la tendance des comportements observés, de l'effet créé par la subvention octroyée et de la réaction prévisible des agriculteurs suite à une variation des prix et de l'offre. La capacité technique et institutionnelle des acteurs a été évaluée. La chaîne des incitations est également évaluée.

La demande des semences améliorées (les CBO et les utilisateurs finals) a été analysée. La maturité institutionnelle (stabilité du groupe, la cohérence des stratégies, leadership collectif, équité entre les membres), la capacité technique et de gestion des CBO, la volonté effective des agriculteurs et les critères pertinents dans le choix des semences ont été évalués pour comprendre les résultats de la filière.

Les différents opérateurs ont été interviewés. La PADF et ORE, la CIPDSA-PNIS, l'Agrrotechnique (Jardin Tropical) ont donné une très forte participation dans la collecte des informations ; les autres firmes fournisseurs (Gerly distribution, SOGESEP, TRANSAGRI, Salagnac, etc.), pour des raisons diverses, n'ont pas pu compléter les informations recherchées; les multiplicateurs, les ONG, les Organisations paysannes, les agriculteurs ont été interviewés sur les différents aspects précités. Un bilan financier détaillé sélectif a été élaboré pour apprécier la distribution des marges bénéficiaires et la rentabilité de la filière.

1.3.3.4 Analyse des résultats et de l'impact de la campagne d'approvisionnement printemps 2001

L'analyse de résultats et de l'impact des efforts de la PADF/HGRP pour approvisionner les agriculteurs pendant la saison printemps 2001 (qui a débuté en mars) constitue un aspect important de cette étude. Après le démarrage difficile des opérations de distribution pendant l'année 2000, il revient de revoir les phases opérationnelles de cette première campagne 2001, les moyens déployés, l'organisation de l'approvisionnement et les résultats obtenus. Les effets sont considérés en terme de satisfaction des utilisateurs et des effets durables créés sur la filière.

Le point de vue de l'agriculteur a joué un rôle important dans cette phase. A cette fin, un groupe d'agriculteurs est interviewé par aires agro-écologiques pour apprécier le niveau de satisfaction et l'utilité des semences dans la formation de leur revenu.

De même l'élargissement du HGRP au département du Sud a indiqué de considérer la situation du Sud-Est sur une base de comparaison. La distribution des semences peut être appréciée suivant deux axes de distribution :

1. Le système de production et de distribution de semences améliorées du Département Sud d'Haïti comprend les sites d'intervention importants du HGRP : la zone de Camp-Perrin, site de production des semences ; la zone de Dory, périmètre irrigué localisé à Cavaillon réhabilité dans le cadre du programme et l'ensemble des autres localités utilisant les semences de ORE.
2. Les sites d'intervention du HGRP endommagés par le cyclone Georges et dont le redressement économique est prévu avec les travaux d'infrastructure et l'utilisation de semences améliorées. Ces sites sont localisés principalement dans le département du Sud-Est. Ils sont regroupés en 5 circuits de distribution :
 - le circuit Thomazeau-Despureau
 - le circuit de l'Arrondissement de Belle-Anse (Belle-Anse, Thiotte, Anse-à-Pitre, Grand-Gosier)
 - le circuit de Palmiste-à-Vin ;
 - le circuit Lavanneau -Vallée de Jacmel ;
 - le circuit Oranger-Cyvadier-Meyer, Cayes-Jacmel, Marigot et les alentours. Ce dernier circuit regroupe les différentes organisations paysannes fédérées sous le nom *Eco du Sud-est*. Leur zone d'influence s'étend tout le long de la route reliant la ville de Jacmel à Marigot et sur une partie de l'arrondissement de Belle-Anse (Commune Belle-Anse et la zone côtière accessible par la mer).

La distribution des sites d'intervention du HGRP en Axe et circuits de distribution est fonction de leur localisation géographique par rapport à Camp-Perrin et Jacmel, leur accessibilité par le réseau routier national et la zone d'influence des CBO. Par exemple, la distribution des semences au niveau des localités situées entre Jacmel et Marigot a été organisée conjointement par les CBO (KIZ, KIM, CODHA, IDPG, KDPG, GRASE,...) fédérées sous le label Eco Sud-Est.

1.3.3.5 Etude comparée de rendement des semences améliorées par rapport à une situation-témoin

La durée de l'étude est assez courte pour entreprendre une analyse normale comparative des rendements en milieu réel paysan. On a utilisé les résultats des carrés de rendement réalisés pendant les campagnes de printemps du haricot et obtenu sur d'autres sites le rendement additionnel obtenu avec les semences améliorées.

1.3.3.6 Formulation participative de recommandations en termes de politique de production et de distribution de semences améliorées

L'analyse des différents éléments du projet production et distribution de semences améliorées du HGRP a permis de relater les différents écarts, les points forts et les points faibles du système d'approvisionnement du milieu rural en semences améliorées. Ces différents éléments ont été soumis à l'appréciation des acteurs concernés dans le cadre du HGRP pour définir les principales orientations et les recommandations utiles pour la formulation de politique à adopter. Le statut de la PADF est considéré en terme d'assistance à accorder à des programmes similaires et aux producteurs agricoles dont la capacité technique et la motivation à approprier de nouvelles variétés et pratiques culturales améliorées exige un appui orienté et pragmatique.

1.3.3.7 Analyse des données et remise du rapport final

Les données collectées pendant cette étude ont été organisées suivant les termes de référence. Le rapport final est remis en triple exemplaire imprimé et un support informatique aux institutions commanditaires, ORE et PADF. Les deux logiciels suivants, Word pour le traitement de texte et Excel pour les données tabulées, ont été utilisés pour faciliter le transfert et l'utilisation des fichiers.

1.4/ Les extrants

Les principaux extrants intégrés dans le rapport définitif sont les suivants :

- La stratification du milieu et établissement de la situation agricole du HGRP
- Le bilan détaillé des expériences réalisées par les différents organismes spécialisés dans l'approvisionnement du milieu rural en semences améliorées
- Les résultats et l'impact de la campagne de printemps 2001
- L'étude comparative de rendement obtenus avec et sans semences améliorées
- Formulation de recommandations en matière de politiques à adopter

2/RESULTATS DE L'ETUDE

2.1 Calendrier cultural par zones agro-écologiques et analyse des besoins potentiels en semences améliorées

La stratification du milieu est présentée en aires agro-écologiques. Les principales cultures sont présentées en gras et le calendrier agricole est présenté en trois saisons de quatre mois chacune (cf. tableau 1).

Le haricot est la culture dominante dans le Sud-est. Il occupe l'assolement à plus de 50%. Le maïs et le sorgho viennent après en terme d'assolement.

Tableau 1.- Agro-écologie et calendrier cultural

Zones d'intervention	Agro-écologie	Cultures	Saison printemps (mars-juin)	Saison d'été (Juil-oct)	Saison d'hiver (Nov-fév)	Zones d'acquisition des grains pour le semis
1. Thomazeau /Despureau	1.1 Plaine irriguée	Maïs, Sorgho, haricot, betterave, gombo, vigna, pois souche, piment	Maïs et sorgho en association, betterave en mars	Riz, Repousse sorgho	Haricot	Morne trou d'eau, Cornillon, Grand Bois
	1.2 Plaine sèche	Maïs, Sorgho, pois congo, vigna, patate manioc	Association des cultures. Saison en retard 1 à 2 mois par rapport zone irriguée. Récolte maïs en octobre et sorgho en novembre		Pas de saison	Idem pour zone irriguée
2. Thiotte/ Grand-Gosier /Anse à Pitre /Belle-Anse	2.1 Montagne Humide >1000 m (Thiotte, Savane Zombi +alentours)	chou, pomme de terre, Haricot, Oignon, petit pois, Carotte, betterave, laitue	Chou, pomme de terre, haricot, carotte Maïs (cycle très long)	Haricot, maïs, pomme de terre, chou, laitue, oignon	Haricot (faible assolemen) et les principales cultures de printemps	Dans la même zone
	2.2 Montagne (très) humide <1000 m	Café, igname, haricot, fruitiers, banane, légumes, sorgho	Maïs, sorgho et haricot en association +pois souche	Haricot	Récolte café	
	2.3 Montagne sèche	Maïs, sorgho, pois congo		Maïs, haricot, sorgho, pois congo		
	2.4 Plaine irriguée (périmètres Anse-à-Pitre, 500 ha et Brechet)	Banane, maïs, haricot, sorgho, manioc,	Maïs, haricot et sorgho en association		Haricot	
3. Palmiste à Vin	3.1 Montagne humide	Haricot, maïs, sorgho, Café, igname, maraichères patate, pois souche, fruitiers	Haricot, maïs et sorgho en association	Haricot et maïs	Haricot	Blockhaus pour le haricot
4. Lavanneau/ Vallé de Jacmel	2.1 Plaine irriguée (510 ha)	Banane, Maïs, Haricot, Canne de bouche et tomate	Haricot, Maïs, tomate, banane, canne de bouche	Maïs, banane	Tomate, canne de bouche	Blockhaus pour le haricot
	4.2 Montagne humide	Mandarine, Haricot, maïs, sorgho + arbres forestiers et fruitiers, patate, pois souche.	Haricot, maïs et sorgho en association	Haricot et maïs	Récolte mandarine	
5. Oranger-Cyadier-Meyer/Cayes-Jacmel/Marigot	5.1 Plaine irriguée (500 ha)	Haricot, maïs, cultures maraichères (tomate)	Haricot +maïs et maraichères	Maïs+légumes	Haricot et maïs + maraichères	Cap-Rouge, Mischino, Morne des Commissaires
	5.2 Montagne humide	Haricot, maïs, banane, sorgho, igname, café, pois souche, patate, manioc	Association Haricot+maïs+m anioc+patate+sorgho	Haricot et maïs en haute altitude maïs+patate+pois souche en altitude moyenne		
6. Camp-Perrin/Dory	6.1 Plaine irriguée	Haricot, maïs et légumes	Maïs (ou haricot)	Maïs	Haricot	ORE
	6.2 Plaine humide	Haricot, maïs	Maïs	Maïs	Haricot	
	6.3 Montagne humide (Mathurin)	Haricot, Maïs, Mangue francis, sorgho	Maïs, haricot et sorgho en association	Haricot ou Haricot+ Maïs+ sorgho selon altitude	Marginale	
	6.4 Montagne sèche (Gaïta)	Maïs, haricot, Pois congo, manioc sorgho, patate,	Maïs, haricot, pois congo, sorgho	Sorgho en place + patate + manioc		

Les variétés cultivées sont généralement des variétés traditionnelles dans le Sud-Est et à Thomazeau (voir tableau 2). Dans certains cas, les matériels de génération antérieure de variétés améliorées sont conservés dans les sites de Palmiste à Vin, Vallée de Jacmel. Le sorgho est généralement photopériodique. En conséquence, potentiellement remplaçable par Dodo97.

Tableau 2.- Les variétés habituellement utilisées par les agriculteurs

Zones d'intervention	Maïs	Sorgho	Haricot	Commentaires
Thomazeau/Despureau	Ti bourik	Pa pè sec (3-4 mois) Pitimi alizène (6mois)	Traditionnelles et importées (pois pinto)	Les mêmes variétés passent de la plaine à la montagne et vice-versa
Thiotte	Gwo mayi avec cycle très long	Photopériodique	Local (Gwo pwa nwa, ti mina), tamazulapa, Arroyo loro negro (depuis 2 ans)	Les variétés de maïs et de sorgho peuvent être remplacées par les nouvelles variétés de ORE
Palmiste à Vin	Local et Matériel de génération antérieure de Chicken Corn	Photopériodique	Local Arroyo loro negro en essai Matériel génération antérieure de variété améliorée de ORE	Les matériels de générations antérieures sont conservés
Lavanneau/ Vallée de Jacmel	Aluzène et bois noir	Photopériodique	Local, Lore 87 et Arroyo loro negro en essai	Circuit traditionnel Blockhaus en compétition avec circuit CPDSA
Cyvadier/Meyer/Cayes-Jacmel/Marigot	Local (gwo maïs, maïs Scipa) et matériel de Chicken Corn de génération antérieure	Traditionnelle et photopériodique	Local, matériel de génération antérieure de Lore 87	
Camp-Perrin/Dory	Chicken Corn et Maquina	Dodo 97 et variétés photopériodiques en zone demontagne sèche	Tamazulapa, Lore 87, Arroyo loro negro	Les différentes aires agro-écologiques utilisent les variétés de ORE

Thomazeau n'a pas exprimé d'intérêt pour le haricot car les variétés en place donnent des rendements appréciables. C'est pourquoi ils n'ont pas fait de commandes au printemps 2001. Si la première année du HGRP avait fait la promotion des semences améliorées, les besoins pourraient s'exprimer de l'ordre de 300 tonnes pendant la saison de printemps et de 150 tonnes minimum pendant les deux autres saisons (voir tableau 3).

Tableau 3- Estimation des besoins en semences améliorées

Zones d'intervention	Estimation en tonnes des Besoins en semences améliorées avec vulgarisation		
	Printemps	Été	Hiver
1-Thomazeau/Despureau	40	20	10
2-Thiotte et environ	75	40	10
3- Palmiste à Vin	5	3	2
4-Lavanneau et Vallée de Jacmel	20	12	1
5- Meyer/Oranger/Cayes-Jacmel/Marigot	30	18	4
6-Camp-Perrin/Dory et Environs	150	60	150
Total	320	153	177

Les périmètres irrigués réhabilités dans le Sud-Est, Lavanneau (510 ha), Ka David (415 ha), Oranger-Cyvadier-Meyer (500 ha environ) représentent une superficie relativement intéressante qui peut absorber au moins 10-15 tonnes de semences pendant les saisons importantes. Les montagnes humides utilisant des fertilisants (Vallée de Jacmel, Cap-Rouge, Zone de Gaillard, Thiotte, etc) peuvent également absorber une quantité de l'ordre d'une centaine de tonnes de semences améliorées. *Le travail consiste à transformer la demande potentielle en demande solvable et motivée à utiliser les semences améliorées.*

2.2 Le système de production et de distribution de semence en Haïti

2.2.1 Historique

Les efforts pour mettre en place un système de production de semences améliorées ont commencé depuis 1970 avec la mise en place de la SERA, Services d'Etudes et de Recherches Agricoles. Les interventions se sont poursuivies avec le SENASA, Service National pour les Semences Améliorées en 1977, puis le CECOSAM, Centre de Conditionnement de Semences Améliorées (1978-81) ; le CRDA, Centre de Recherche et de Développement Agricole a vu le jour en 1983 et reste toujours en fonctionnement. Le CIMMYT en 1984 dans la Plaine des Cayes a démontré les possibilités de la filière avec les essais de la Maquina. L'USAID en 1985 a poursuivi des recherches dans le domaine. En 1986, une relative stabilité commence à s'instaurer avec le programme de production de semences de la FAO – MARNDR qui sera remplacé en 1992-97 par le Programme de distribution de semences piloté par la FAO. Ce programme a favorisé la création en Octobre 1993 de la CIPDSA, Commission Intersectorielle de Production et de Distribution des Intrants Agricoles et des Semences Améliorées, entérinée officiellement par Arrêté du 22 août 1995. La CIPDSA est devenue depuis sa création le régulateur du système semencier, à savoir la fixation des prix et le contrôle de qualité des semences commandées par cette institution. D'autres programmes similaires ont vu le jour : ORE-USAID (1993-96), ORE-BID (1995), UE-MARNDR (1997-2001) à travers son Programme d'appui à l'amélioration de la filière intrants/semences, dont découle le financement partiel du PNIS, Programme National Intrants et Semences (depuis 1999) exécuté par la CIPDSA, ORE-USAID/HGRP (2000-01) en cours d'achèvement. Le HGRP a favorisé la présence du CIAT dont les travaux annoncent de grands progrès dans la sélection de variétés à haut rendement et à valence écologique élevée. Globalement, la filière a bénéficié de financements importants pendant plus d'une dizaine d'années et évolué en différentes phases :

- 1988-92 les semences étaient distribuées gratuitement (programme de distribution grains de vie) ;
- 1993-94 : les semences sont subventionnées à 70-80% environ et les prix des semences inférieurs de 4-5 gourdes aux prix des grains sur le marché, les frais de transport et de gestion étaient donnés ;
- 1996 : élimination partielle frais de transport et de gestion, prix semences inférieurs de 2-3 gourdes aux prix des grains
- A partir de 1997 : La subvention couvre 50% du prix de cession en 2000/01. Le financement du PNIS par l'UE a prévu une baisse de la subvention 5-10% et son annulation à terme. Les semences sont écoulées aux prix des grains sur le marché.
- **Pour les années 2000-02, la CIPDSA a prévu toujours avec l'appui de l'UE (Programme d'appui à l'amélioration de la filière intrants/semences), de vendre les semences à des prix plus élevés que ceux du marché des grains.**

2.2.2 Les fournisseurs de semences améliorées

La structure de l'offre de semence varie avec le temps. Il y a huit (8) ans, les fournisseurs de semences améliorées avaient des parts de marché presque équivalentes. Dans le cadre du programme OSRO/HAI/201/EEC de la FAO, les offres acceptées permettent d'identifier les fournisseurs qui sont actifs sur le marché (voir tableau 4). Le COHAN BAGE, l'AGRICORP et l'AGROBUSINESS avaient fourni respectivement 24%, 23.1% et 20% du volume de semence accepté par la FAO. En ajoutant AGROTECHNIQUE dans la liste, quatre entreprises occupaient 85% du marché de maïs en 1993. ORE fournissait 13.2 % des semences de maïs acceptées par la FAO. ORE était l'institution la plus avancée en terme de recherche et de maîtrise du processus de production de semences améliorées.

Tableau 4.- Fournisseurs de semences de maïs campagne 1993

Fournisseur	Sacs acceptés	Pourcentage
SOGESSEP	660	2.6
AGRICORP	5869	23.1
ORE	3344	13.2
COHAN-BAGE	6100	24
AGROBUSINESS	4997	20
AGROTECHNIQUE	4400	17
TOTAL	25370	100

Adapté de H. COCHET, p 19

De nos jours, la situation a complètement évolué. De nombreuses firmes ont disparu et laissant de la place à de nouveaux entrepreneurs. D'autres ont augmenté leur taille en se spécialisant dans des productions bien précises.

D'après les responsables de la CIPDSA, en dehors des programmes du type HGRP, la CIPDSA achèterait près de 80% de l'offre semencière du pays. Pendant les deux dernières années, le système de production de semence compte huit (8) fournisseurs permanents dont trois, à savoir, ORE, Agrotechnique (Jardin Tropical) et SOGESSEP, ont fourni près de 90% des semences commerciales de haricot, maïs et sorgho (voir tableau 5).

Tableau 5.- Quantité semences commandées par la CIPDSA entre Oct1999 et juin 2001

Fournisseur	Haricot	Maïs	Sorgho	Pois	Pomme de terre	Total	Pourcentage
ORE	37	130	29.36			196.36	51%
Agrotechnique	45.171					45.171	11.75%
SOGESSEP	52					52	13.5%
Darbouco					50	50	13%
Gerly Distribution	15					15	3.9%
GRADES				15		15	3.9%
Salagnac	5.9					5.9	1.5%
Agro-Intrants	5					5	1.3%
Total	160.071	130	29.36	15	50	384.431	99.85

ORE devient avec le temps, après huit (8) années, *le plus grand fournisseur de la CIPDSA, toutes variétés confondues, avec une part de marché de 50%*. Cette institution est le principal (ou unique) fournisseur de semences de maïs à travers le pays, particulièrement, 100% du marché du maïs de la CIPDSA. Cette position sur le marché semencier est expliquée par l'ensemble des travaux de recherche et de maintien des variétés conduits pendant ces dernières années et les investissements effectués dans le cadre des différents programmes exécutés par l'institution. Agrotechnique occupe la deuxième place dans la filière production de semence mais la CIPDSA n'est qu'un débouché à côté de son réseau de distribution à travers le pays.

Cette institution est très active dans le département de l'Artibonite, région du pays utilisant plus de 50% des intrants vendus et distribués dans le pays. Environ, 28% des achats de haricot de la CIPDSA provient de l'Agrotechnique.

Pendant cette même période, octobre 1999 à juin 2001, la SOGESEP a fourni 32.5% du volume de haricot vendu à la CIPDSA et ORE vient après avec 23% du marché. Pendant ces trois dernières années, la CIPDSA constitue le principal débouché de ORE en dehors du HGRP.

2.2.3 Capacités technique et productive des fournisseurs

La capacité productive semencière est un indicateur déterminant pour apprécier la capacité technique des fournisseurs à produire par année une quantité de semences de bonne qualité. L'histoire du système semencier national est pleine de malversations relatives à la production de semences de mauvaise qualité. Les rapports consultés font état de cette situation.

On distingue les fournisseurs à haute capacité, de capacité moyenne et de moindre capacité (voir tableau 6).

Tableau 6.- Capacité productive des fournisseurs

Moindre capacité < 50 tonnes	Moyenne capacité 50 à 100 tonnes	Haute capacité +100 tonnes
Gerly Distribution	SOGESEP	ORE
GRADES	Darbouco	Agrotechnique
AGRO-INTRANTS	Transagri	
Salagnac		

Entre 1993 et début 1995, La SOGESEP a pu honorer des contrats dépassant 100 tonnes de semences avec la FAO; d'autres fournisseurs, tels que LABA, AGRIREM, etc. ont eu des contrats dépassant ce tonnage. *La qualité des semences livrées était l'une des préoccupations majeures du programme* (cf. rapport FAO, Coordination de la fourniture d'intrants agricoles dans le cadre des actions humanitaires d'urgence, Haïti, Rome, 1996, p.7).

2.2.4 Présentation des fournisseurs à haute capacité

L'Agrotechnique fait partie d'un Consortium comprenant deux autres institutions : Agroservice et Jardin tropical. Ce consortium est actif sur plusieurs marchés de fourniture d'intrants : semences, engrais, pesticides, équipements et outils agricoles. La production de semence constitue une activité moins importante en terme de chiffre d'affaire et de profit. Cette institution a acquis un équipement pour le triage et le séchage des semences qui vaut 50,000.00 US\$. Elle se spécialise dans la production de 3 espèces : le riz, le haricot et le sorgho. Pour conduire la recherche, l'Agrotechnique dispose d'un réseau d'observateurs, trois agronomes entraînés sur le terrain, qui transmet les informations à des centres internationaux. Pour le haricot, l'institution déclare être en mesure de fournir 200 à 300 TM par an. A cet effet, elle dispose de facilités lui permettant de faire produire les semences commerciales par des multiplicateurs (Aux Anglais : 200 ha ; Plaine des Cayes : 100 ha). Les semences de base de la variété Arroyo loro negro sont fournies par un centre de production de la République Dominicaine.

L'Organisation pour la Réhabilitation de l'Environnement (ORE) est une Organisation Non Gouvernementale connue dans le secteur agricole depuis plus de 10 ans. Les champs d'action ORE sont diversifiés : multiplication de fruitiers par le greffage, la production de semences vivrières, la recherche appliquée sur la sélection de nouveaux cultivars, pour ne citer que les plus importantes. Depuis 1993, ORE développe une spécialisation dans la production de semences de haricot, du maïs et du sorgho. En 1995, elle tient le leadership du secteur des semences améliorées et a organisé des séminaires de formation auxquelles ont participé différentes institutions en quête d'expérience dans le domaine: Agri-Boutik, AGRIREM, Agrotechnique, Darbouco, SOGESEP, Transagri pour les firmes privées ; AEDC, Cohan-Bage, DCCH, PRR-Jérémie pour le secteur des ONG ; la FAO ; la FAMV et l'UNIQ pour l'Université ; la CIPDSA ; LABSEMH et Seed Associate, firmes privées de contrôle de qualité.

Les équipements modernes dont dispose ORE à Camp-Perrin sont mis en place pendant les cinq (5) dernières années. Cette ONG a doublé sa taille pendant cette même période. La capacité de stockage dépasse 400 TM, soit 350 Tonnes de maïs et 70 tonnes de haricot. Elle peut gérer en même temps 500 tonnes de semence si les commandes arrivent à ce niveau, soit 80 tonnes de haricot supplémentaires dans le meilleur des cas. La production moyenne annuelle liée à la demande solvable (subventionnée à 50%) est structurée de la façon suivante : 250 tonnes de maïs, 140 tonnes de haricot et 20 tonnes de sorgho.

ORE dispose de facilités pour la recherche et le maintien des germoplasmes. Elle vient d'acquérir deux (2) séchoirs d'une capacité de 15 tonnes chacun pour conditionner les semences en périodes pluvieuses. L'institution produit ses semences de base et les utilise dans le cadre de ses productions de semences commerciales. La multiplication des semences est réalisée sur plus de 400 ha dont une centaine contrôlée directement par ORE (ferme Gérard). Le personnel technique permanent est composé de trois agronomes dont deux ont des spécialisations poussées en production de semences améliorées. Trois (3) cadres de formation intermédiaire complètent l'équipe technique. Dans le cadre du HGRP, ORE a engagé 31 techniciens directement impliqués dans la production de semences de base et commerciales. Une dizaine autres personnes ont été engagées sur des activités liées à HGRP.

2.2.5 Prix des semences

Dans le cadre du PNIS, il est prévu de ramener le taux de subvention à 10% à la fin du projet (2001-02). Dans la filière, ORE essaie d'écouler une partie de sa production, très faible d'ailleurs, aux prix sans subvention. Au printemps 2001, la Darbouco a acheté de ORE la tonne de semence de maïs à 12,000.00 gourdes, soit 545.45 gourdes le sac de 100 livres (34.09 gourdes la marmite ou 12 gourdes par kg ou 5.45 gourdes par livre). La CIPDSA a acheté de ORE la tonne de maïs à 11,500.00 gourdes, soit 522.72 le sac de 100 livres (32.67 gourdes par marmite ou 11.50 gourdes par kg ou 5.227 gourdes par livre). Suivant les données du tableau suivant, les différents prix du marché des semences améliorées se présentent de la façon suivante (voir tableau 7).

Tableau 7.- Prix des semences sans et avec subvention (Gourdes par tonne)

Semences	Prix sans subvention	Prix avec subvention	Taux de subvention	Prix de vente Darbouco
Maïs	11,500.00	5,500.00	52.21%	17,600.00 - 22,000.00
Sorgho	12,500.00	6,606.25	47.15%	-
Haricot	40,000.00	21,000.00	52.5%	-

Le Haricot (Lore 87 et Tamazulapa) est vendu à la CIPDSA à 40,000.00 gourdes la tonne, soit 2000.00 gourdes le sac de 50 kg ou 1818.18 gourdes le sac de 100 livres (125 gourdes par marmite ou 20 gourdes par livre ou 44 gourdes par kg).

La Darbouco vend aux agriculteurs de l'Artibonite le maïs acheté de ORE à 8 gourdes la livre et, quand la demande est élevée, à 10 gourdes la livre, soit le double du prix d'achat. Mais la Darbouco achète environ 3 tonnes de maïs (dont 2 tonnes de la variété Maquina) entre le 1 janvier et 15 août 2001. Ce qui constitue une faible part de marché mais qui offre déjà de bonnes perspectives pour la filière (déconnexion prix semence par rapport prix des grains). Le maïs acheté à la Darbouco est planté pour être vendu comme maïs de bouche (1 à 2 gourdes par épi, *maïs boucannen*). C'est un marché significativement rentable surtout quand le rendement à l'hectare se rapproche des potentialités de la variété (3 tonnes).

Le poids moyen de la marmite de haricot/sorgho est égal à 2.75 kg. Une tonne de haricot ou de sorgho devrait contenir 363 marmites et demi, soit 16.52 marmites par sac de 100 livres. Le poids moyen de la marmite de maïs est égal à 2.65 kg. Une tonne de maïs devrait contenir 377 marmites de maïs ou 17.15 marmites par sac de 100 livres. Généralement, le sac de 100 livres est considéré avec 16 marmites et demi pour les trois (3) types de semence du fait que les agriculteurs mesurent toujours les semences par leur volume. La notion de poids leur est encore insaisissable.

2.2.6 Les marges commerciales de la filière semences améliorés

Les informations sont complétées pour les fournisseurs à haute capacité productive. Le point de break-even est atteint entre 100 et 200 TM selon l'espèce considérée. Cette quantité constitue la commande minimale pour faire fonctionner l'institution.

L'Agrotechnique a présenté la structure des marges bénéficiaires de la façon suivante (tableau 8) :

Tableau 8.- Marge bénéficiaire Agrotechnique (Gourdes/tonne de aricot)

Estimation officielle		Données de terrain		
Item	Pourcentage	Item	Montant	Pourcentage
Vente PNIS	100%	Vente tonne	40,000.00	100%
Parts agriculteurs	60%	Part agriculteurs	27,262.50	68.2%
Transport et conditionnement	10%	Transport et conditionnement	1,000.00	2.5%
Salaire	10%	Marge brute	11,737.50	29.3%
Profit et frais financiers	20%			

Dans le cas d'un fournisseur de petite taille, dépensant très peu dans le conditionnement des semences et le paiement du personnel, **le profit et les frais financiers peuvent être égaux à une marge de 30% minimum**. Dans le cas de l'Agrotechnique, les frais financiers représenteraient 5%. En toute logique, les profits représentent 20 à 25% du prix de vente. **A ce moment le taux de profit serait alors de l'ordre de 25 à 33 %**. La production de semence de haricot est une activité rentable pour Agrotechnique.

La structure de la marge bénéficiaire de ORE est présentée dans le tableau 9. L'institution réalise un excédent de 23.90% pour le haricot et 40.50% pour le maïs. Un fournisseur qui réalise des dépenses moindres en conditionnement et paiement de personnel aura des bénéfices de l'ordre de 30% pour le haricot et 50% pour le maïs.

Tableau 9.- Structure marge bénéficiaire ORE (Gourde par tonne)

Item	Haricot		Maïs	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Prix de vente	40,000.00	100%	11,500.00	100%
Part agriculteurs	23,627.5	59.5%	4,543.75	39.50%
Transport, conditionnement et personnel	4,800.00	12%	1,725.00	15%
Administration	2,000.00	5%	575.00	5%
Excédent	9,572.50	23.90%	4,656.75	40.5%

Le taux de profit pour ORE s'élève à 31% pour le haricot et près de 70% pour le maïs.

Le choix d'une espèce dépend de la capacité du fournisseur à maîtriser les paramètres de la production et des risques qui sont associés à chaque type de production. En comparant le haricot au maïs, il apparaît que le haricot exige des fonds de roulement plus importants, soit 5 fois le montant nécessaire pour produire le maïs. Le rapport de rentabilité par tonne de semence est favorable au haricot (voir tableau 10).

Tableau 10.- Rapport de rentabilité Haricot et maïs

	Haricot (H)	Maïs (M)	Rapport H/M
Prix tonne (gourde)	40,000.00	11,500.00	3.47
Bénéfice 25%	10,000.00	2,875.00	3.47
Bénéfice 25% H, 40% M	10,000.00	4,600.00	2.17
Bénéfice 30% H, 50% M	12,000.00	5,750.00	2.08
Superficie (Ha)	1	0.50	2
Risque (estimation)	2	1	2

Il faut produire 2 à 3.5 tonnes de maïs pour obtenir le bénéfice équivalent généré avec une tonne de haricot. Par volume de production, le haricot exige une superficie double de celle du maïs et est soumis à des risques 2 fois plus élevés. Il y aurait plus ou moins équivalence de revenu à l'hectare entre les deux productions. Sauf, les producteurs de semences de maïs ont un volume au moins double de celui du Haricot à conditionner.

2.2.7 La situation des multiplicateurs

Depuis 1993, ORE a commencé à développer une agriculture contractuelle dans la plaine des Cayes en s'engageant avec des multiplicateurs dans des contrats de production de semences commerciales. Le réseau s'agrandit avec l'annexion de la ferme Gérard.

La politique menée par ORE est un peu différente de celle de l'Agrotechnique. Le système de ORE permet aux multiplicateurs de mettre des superficies plus importantes en valeur grâce au système de crédit (voir tableau 11).

Tableau 11.- Système comparé des rapports de collaboration avec les multiplicateurs

Item	ORE	Agrotechnique
<i>Semence de base</i>	Vendu à crédit à prix subventionné	Prêt
<i>Engrais</i>	50% crédit	Vente 100%
<i>Achat par rapport prix marché</i>	+ 5 gourdes haricot et 2 gourdes maïs	+ 5-10 gourdes pour le haricot
<i>Revenu multiplicateur (estimation)</i>	30-40% vente à ORE	N.D.
<i>Efficacité du système</i>	90% multiplicateurs de 1999 toujours présents et remboursement crédit assuré	N.D.

Mais les deux institutions ne disposent d'aucun système d'assurance pour protéger les multiplicateurs des aléas climatiques et des risques de marché. Le multiplicateur supporte ces risques directement et doit restituer le crédit en cas de mauvaises récoltes. Prenons les résultats des saisons d'hiver 2000 et printemps 2001.

ORE a perdu le haricot d'hiver 2000 avec les fortes précipitations de décembre, soit 456 mm de pluie concentrés sur deux jours (101.2 mm, 72.4mm, et 234.2 mm respectivement du 1 au 3 décembre. D'abord, ce sont les multiplicateurs qui ont dû payer d'abord la note. Pour combler les déficits de production et se rapprocher de l'objectif du haricot, à savoir produire 140 tonnes pendant les 18 mois du projet, des contrats ont été signés avec les multiplicateurs de maïs pour produire le haricot pendant la saison de printemps. La sécheresse a frappé les plantations et la production a été très faible. Des entrevues menées avec 10 multiplicateurs de Tuffet et 6 à Gérard ont révélé un niveau de production qui représente moins de 50% d'une année normale (voir tableau 12).

Tableau 12.- Niveau de production semence commerciale du haricot (2000 et 2001)

Zone de multiplication semences ORE	Saison hiver 2000 (en pourcentage d'une année normale)	Saison Printemps 2001 (en pourcentage d'une année normale)
Ferme Gérard	0-35%	0-40%
Tuffet	0-40%	0-45%

C'est énorme pour l'économie des multiplicateurs et catastrophique pour ORE qui est obligée de répondre à un niveau de production projeté.

2.2.8 Acquis, stratégies et perspectives

Les principaux acquis de la filière semencière sont les suivants :

- Institutionnalisation de la filière avec initiation à la concertation des acteurs même si la CIPDSA a des difficultés à concilier les différents acteurs sur les intérêts prioritaires de la filière (respect des normes de qualité, utilisation de semences de base).
- Exécution d'un ensemble de projets et programmes sur près de dix ans avec une certaine continuité dans la logique d'autonomisation de la filière.
- Les semences sont utilisées dans les zones d'agriculture pluviale et d'une façon systématique dans l'Artibonite, Plaine des Cayes et quelques montagnes humides.
- La filière génère des profits élevés et crée des emplois.

La CIPDSA a un mandat de cinq(5) ans dont le terme est échu au cours de l'exercice précédent. Pendant ce mandat, elle a essayé de jouer le rôle de régulateur du système en imposant un minimum de règles sur les normes de qualité. Mais elle n'a pas le mandat de sanctionner les mauvais fournisseurs.

La stratégie des fournisseurs n'est pas révélée en détail. Agrotechnique semble intéressée aux autres opportunités de marché en dehors des semences améliorées. ORE veut augmenter sa taille. Dans cette perspective, elle projette de changer son modèle de production en séparant la production de semences commerciales des deux autres activités principales : la recherche et la production de semences de base. Agrotechnique va poursuivre la production de semence du haricot avec la promotion de la variété Arroyo loro negro et maintenir des relations avec les centres de recherche de la République dominicaine pour s'approvisionner en semences de base. Peut-être SOGESEP va augmenter sa taille. Transagri a tendance à se concentrer sur la production du maïs moulu.

Pour améliorer la viabilité de la filière, la CIPDSA a proposé aux différents fournisseurs d'utiliser les semences de base. Mais la plupart conditionnent l'emploi de ces semences à l'obtention de contrats garantis pour les semences commerciales. Il faut mentionner qu'une partie relativement importante des semences produites dans le pays n'est pas contrôlée par la CIPDSA.

La création récente du Service National Semencier aura cette mission d'appliquer strictement les normes de qualité et de privilégier les fournisseurs crédibles. Certains fournisseurs craignent déjà une mauvaise compréhension entre cette structure (qui représente l'Etat) et leurs intérêts.

Toutefois, les relations entre les différents acteurs de la filière sont basées sur *des stratégies à somme nulle* alors que le sous-secteur a besoin de concertation et d'un partage de connaissance et de tâches pour rendre la filière plus performante et rentable. *L'offre semencière nationale ne dépasse pas 5% des besoins potentiels.* La demande en semence de haricot n'est jamais satisfaite.

2.3 Production et distribution de semences pendant l'année 2000

ORE a signé le contrat le 10 janvier 2000 et a l'obligation de fournir des semences pendant les différentes saisons de l'année 2000 et les saisons de l'année 2001 jusqu'au 31 août, date de fin de contrat. L'institution a démarré le programme avec des stocks constitués pendant l'année 1999. Environ 85 tonnes de semences étaient disponibles au 10 janvier 2000, dont 57.74 de maïs et 26.87 de haricot.

Pendant la première année du projet, ORE devrait fournir 250 tonnes de maïs, 70 tonnes de Haricot et 37.5 tonnes de sorgho. Il était décidé entre les deux institutions que la PADF s'occupait de la distribution en créant les conditions nécessaires pour que les CBO puissent placer leurs commandes à temps et assurer l'acheminement des produits jusqu'aux localités couvertes par le HGRP. A ce propos, d'après les responsables de ORE, il était prévu qu'un animateur soit mis en place pour jouer le rôle de facilitateur. La production de ORE arrivait à 54% des objectifs au 31 décembre 2000 mais la composition de l'offre ne reflétait pas les prévisions du programme : le haricot est produit à 30% au lieu de 50% prévu en 2000 (voir tableau 13). Une quantité de 27.7 tonnes de haricot n'ont pas pu être produites. Les conditions climatiques étaient défavorables, la pluviométrie de la fin d'année 1999 et du début 2000 était insuffisante pour le haricot (les variétés sont produites en hiver et au printemps).

Tableau 13.- Production et distribution semences au 31 décembre 2000 (tonne)

Variété	Production au 31/12/00	Pourcentage objectif	Distribution 31/12/00	Pourcentage objectif
Maïs	283.5	57%	92.53	19%
Haricot	42.3	30%	42.3	30%
Sorgho	60.57	81%	6.85	9%
Total	386.39	54%	141.68	20%

A l'opposé, le maïs est produit à plus de 7% du volume prévu à pareille date (33.5 Tonnes en plus) et le sorgho à plus de 31% (23.07 tonnes en plus). En conséquence, le problème ne se pose pas au niveau de la disponibilité, sauf pour le haricot. Le véritable goulot d'étranglement se trouve du côté de la distribution. L'année 2000 est passé sans la présence d'un facilitateur. Toutes semences confondues, un pourcentage de l'ordre de 34% de la production totale du programme n'est pas distribué. Les semences de maïs sont écoulées dans le Sud principalement et à travers le PNIS (cf. Tableau 14).

Tableau 14.- Principales zones d'écoulement des semences pour l'année 2000 (Tonnes)

Zones	Maïs	Haricot	Sorgho	Total	Pourcentage
Sud	57.79	12.66	0.07	70.52	49.32%
Sud-est	-	13.63	-	13.63	9.53%
Ouest/PNIS-CIPDSA	20.54	16.29	6	42.83	30%
Darbouco (Artibonite)	1	-	-	1	0.7%
CARE(Sud Grand-Anse) et	15	-	-	15	10.45%
Total	94.33	42.58	6.07	142.98	100%
Pourcentage	66%	30%	4%	100%	

Le Sud a absorbé 50% de la distribution et le Sud-Est, 10% environ. La CIPDSA a pris 42.83 tonnes, soit 30% et la CARE, 10.45%.

A la fin de 2000, il y a une accumulation de stock non prévu dans le projet dont les causes devraient être recherchées dans les paramètres suivants :

- Absence de facilitateur ou animateur pour lier l'offre à la demande de semence
- Les systèmes de production du Sud-Est ne peuvent pas absorber le volume de semences de maïs et de sorgho produites compte tenu de la prédominance du haricot dans les systèmes de culture (voir cf. 2.1 calendrier cultural).
- Les agriculteurs n'ont aucune information sur les semences proposées. En conséquence, ils se montrent prudents sur l'opportunité de changer leurs variétés.
- Les activités des autres projets du HGRP absorbaient beaucoup l'énergie des membres des CBO et l'aspect de la production et de l'utilisation des semences n'était pas suffisamment évoqué.
- Les dirigeants des projets ne sont pas, dans la plupart des cas, des agriculteurs soucieux de cultiver à temps leurs champs, ils sont moins motivés à effectuer les commandes.
- Dans certains CBO, le bruit courait que les semences seraient distribuées gratuitement. Les agriculteurs se sont préparés à les recevoir sur place et sans payer.

En résumé, trois facteurs paraissent déterminants dans les résultats obtenus (faible distribution des semences de maïs et de sorgho):

1. L'inadéquation des systèmes de production du Sud-Est avec la structure de l'offre semencière du HGRP. Le maïs ne pouvait en aucune façon s'écouler sur le marché du Sud-est.
2. L'absence d'un animateur-facilitateur qui lie l'offre à la demande.
3. L'information qui circulait sur la distribution gratuite des semences. Ce qui revient à questionner la maturité institutionnelle de la plupart des CBO. Forcément, la viabilité de la filière de semences améliorées vivrières dépendra de la déconnexion avec la subvention qui devrait être fournie en amont (aux fournisseurs). Les autres facteurs auraient des effets moins importants sur les résultats.

Les effets directs du bilan de l'année 2000 sont les suivants:

- ORE a été obligée de déclasser 15 tonnes de sorgho et 5.9 tonnes de maïs au début de 2001
- ORE est obligée de changer les assolements habituels avec l'augmentation des superficies en haricot et la diminution des 2 autres espèces (maïs et sorgho).
- La PADF a engagé un facilitateur
- ORE a engagé un agronome avec mandat de commercialiser les semences.

Ces nouveaux éléments ont eu sans doute des retombées sur la deuxième année du HGRP. Particulièrement sur l'ouverture du programme aux autres départements du pays.

2.4 La campagne printemps 2001

2.4.1 Antécédents

L'année 2001 commence avec l'inquiétude générée par l'accumulation d'un stock de plus de 240 tonnes de maïs et de sorgho. Les productions en processus vont encore augmenter les disponibilités. Les correspondances échangées entre ORE et la PADF font état de cette situation et de la nécessité d'organiser une vaste campagne printemps 2001.

Les contacts ont été pris avec le PNIS piloté par la CIPDSA pour utiliser les structures du DDA-SE pour stocker la production destinée au Sud-Est et les locaux de Port-au-Prince pour prendre les commandes pour le reste du pays. Les prix ont été également fixés : 950.00 gourdes, 225.00 et 250.00 gourdes le prix respectif du sac de 100 livres du haricot, du maïs et du sorgho.

Mais au début de mars les tractations se sont poursuivies. Les dirigeants des CBO, CODHA et IPDG en particulier, sur l'axe routier Jacmel-Marigot, ont promis de discuter avec leurs membres, qui s'attendaient à une distribution gratuite, sur le paiement des semences selon les lignes de prix ci-dessus (voir correspondance de ORE à la PADF en date du 6 mars 2001).

2.4.2 La campagne de printemps 2001 proprement dite

Compte tenu de la prédominance des systèmes de culture traditionnels dans les principaux sites du Sud-est et du temps requis pour introduire de nouvelles variétés dans les agro-systèmes traditionnels, HGRP a décidé de distribuer les semences dans de nouvelles zones. Environ 212 tonnes de semences sont distribuées, soit une quantité 150% supérieure à l'année 2000 (voir tableau 15).

Tableau 15.- Production et Distribution semence de la campagne de printemps 2001 (tonnes)

Variété	Production cumulée	Distribution période janv-mars)	Distribution à date	Pourcentage distribution	Ha cultivés printemps 2001	Nombre de ménages concernés
Maïs	321	170	264	52.8	8,560	11,413
Haricot	70	28	70	50	337	450
Sorgho	61	14	21	28	1,400	1,866
Total	452	212	355	50	10,297	13,729

La demande en semences améliorées dans le Sud-est est orientée exclusivement vers le Haricot. La distribution du Haricot est effectuée prioritairement dans le Sud-Est (70%) alors que celle du Maïs est absorbée dans le Sud (70% environ). Le Sorgho est réparti dans le Sud et les autres départements du pays à travers la CIPDSA-PNIS (cf. tableau 16).

Tableau 16.- Distribution semences par département Printemps 2001(tonne)

Département	Maïs	Haricot	Sorgho	Total	Pourcentage
Sud	117	8	5	130	61
Sud-Est	17	19	0	36	17
Ouest	33	0	9	42	20
Artibonite	1.4	0	0	1.4	2
Grand-Anse	2.8	0	0	2.8	
Total	171.2	27	14	212.2	100

Le Sud-Est a absorbé 17% et le Sud 61% des semences distribuées pendant la campagne printemps 2001. *Les résultats de ce tableau montrent clairement, une fois de plus, l'inadaptation des systèmes de production du Sud-Est à la structure de l'offre du programme.*

En consultant le document de projet de ORE soumis en décembre 1998, les zones cibles du projet comprenaient les localités des départements suivants : Sud (Plaine des Cayes, Camp-Perrin, Maniche, Chantal, Rendel, Chardonnières) Grand-Anse (Beaumont, Jérémie), Sud-est (Jacmel), Ouest (Plaine du Cul de sac, Léogane), Artibonite (Verrettes, Liancourt), Nord (Plaine du Nord) et le Plateau Central (Maïssade). Le document final du projet a considéré uniquement le Sud-Est. Le programme n'a pas la capacité d'utiliser un volume élevé de semences. Il est intéressant de questionner la maturité institutionnelle des CBO, surtout celles qui ont pris naissance récemment. En conséquence, on devrait trouver un pourcentage faible d'agriculteur utilisant les semences de ORE. Il est intéressant de noter que même à Camp-Perrin, l'agriculteur médian confond les semences produites par ORE à celles de la FAO et du MARNDR. En conséquence, *le label ORE n'est pas connu par les agriculteurs du pays*. D'où la nécessité pour cette institution de développer un plan de marketing vers les agriculteurs pour promouvoir les variétés actuelles et les nouvelles qui sont en préparation.

Il est important de noter que :

- Les semences ont été distribuées en retard dans les zones de Thomazeau, Thiotte et ses environs. Une partie des stocks sont restés pour la saison d'été. A Thiotte, une partie du haricot Arroyo loro negro (20%) est restée dans les dépôts du fait que le stock est arrivé très tard (fin avril). Les CBO proches du DDA-SE sont approvisionnées à temps (AGPP, COREM, OPADEL, CODHA, GRASE, KIZ, KIM, IPDG). Les agriculteurs du département du Sud ont pu emblaver leurs champs à la limite de la saison.
- La politique des prix est segmentée et n'est pas alignée dans tous les cas sur celle de la CIPDSA. Le prix HGRP est inférieur à celui de la CIPDSA-PNIS. Cette situation concerne surtout les CBO qui ont reçu le stock en retard. Le maïs de la Plaine des Cayes est vendu jusqu'à 25 gourdes par marmite (environ 80% prix sans subvention) et donne une idée l'aptitude des agriculteurs à payer les semences sans trop de référence au marché des grains (cf. Tableau 17). Mais la quantité écoulee à ce prix est très faible par rapport à celle vendue à prix subventionné.

Tableau 17.- Prix des semences CIPDSA et montant payé par les agriculteurs (Gourdes/sac)

	Haricot		Maïs vendu en détail		Sorgho vendu aux producteurs	
	CIPDSA	HGRP	CIPDSA	HGRP	CIPDSA	HGRP
Thomazeau					250	160
Vallée de Jacmel (OPADEL)	950	800				
Plaine des Cayes			225	240		
Guilgot (Plaine des Cayes)			225	400		

La campagne de printemps 2001 a permis aux CBO d'expérimenter les variétés du programme. L'accueil qui est fait aux variétés est expliqué par le niveau de connaissance des agriculteurs sur les matériels proposés. Ils ne sont jamais informés des possibilités des variétés. ORE et PADF ont pris la précaution d'inviter les dirigeants des CBO à des séances d'information et de visite en plein champs des variétés. Malgré tout les informations sont mal véhiculées. **Le HGRP a été piloté sans un système de vulgarisation agricole.**

En étudiant le profil des dirigeants des CBO, la plupart ne sont pas des agriculteurs à proprement parler. Les activités des projets ont primé sur l'aspect de la production. Si on étudie le cas du sorgho, on remarquera que les résultats en terme de distribution sont très faibles. Cette culture est une production de soudure indispensable à l'alimentation du ménage. A Thomazeau, on s'inquiétait de l'incapacité d'avoir une deuxième saison avec les repousses de la plantation de printemps. Les agriculteurs n'avaient pas les informations sur la variété.

2.4.5 Les rendements et niveau d'appréciation des variétés

Les rendements et l'appréciation des variétés sont présentés dans le tableau 18.

Tableau 18.- Rendement et appréciation des variétés

Zones d'intervention HGRP	Rendement des variétés			Appréciation
	Maïs	Haricot	Sorgho	
Thomazeau-Despureau	Mitigé	-	Rendement Supérieur et des cas de mauvais rendement	Les agriculteurs ont utilisé des semences mal conditionnées lors du transport (mouillées par la pluie et séchées dans des conditions peu sûres. De bon rendements ont été observés et plus d'agriculteurs veulent planter davantage pour l'été.
Thiotte et Environs		Bon rendement	Période d'essai	Appréciation positive
Palmiste à Vin (assolement à 80% haricot)	-	0.9 tonne en équivalent de culture pure	-	Niveau de satisfaction élevé
Lavanneau/Vallée de Jacmel		12 marmites par marmite semée (2-3 en plus variété locale)	Le sorgho distribué est issu du sorgho de Thomazeau qui a perdu ses capacités germinatives.	La variété Lore 87 est préférée pour sa précocité et son port à la Tamazulapa mais cette dernière est appréciée pour son rendement
Meyer/Oranger/Cayes-Jacmel/Marigot	Zone de Gaillard préfèrent maïs scipa mieux adapté à l'ombre des systèmes agro-forestiers de café	+ 3-4 marmites de plus	-	Tamazulapa est appréciée mais le maïs exige plus de soleil par rapport aux systèmes de culture de la zone avec arbres de couverture pour le café
Camp-Perrin/Dory	Supérieur à 2 tonnes	Proche de 1 tonnes à l'ha sans mauvaises conditions adverses	N.D.	

2.4.6 Les points forts et points faibles de la campagne printemps 2001

2.4.6.1 Points forts

L'organisation et les résultats de cette campagne de culture se caractérisent par :

1. l'envergure des moyens mobilisés :

- La disponibilité du staff technique de la PADF, de ORE pour aider les CBO à formuler les commandes
 - L'intégration du PNIS-CIPDSA dans la distribution
 - Les facilités de transport offertes aux CBO
 - Les efforts pour acquérir 10 tonnes supplémentaires de l'Agrotechnique pour satisfaire la demande de haricot
7. l'aire d'action touchée : les sites du Sud-est, le département du Sud, l'ouest, la Grand-Anse et l'Artibonite
 8. le volume important de semences écoulé en l'espace de trois mois : une année et demi récupérée par rapport aux résultats de l'année 2000.
 9. le retard rattrapé sur le projet, 30% de la production prévue est distribué pendant cette campagne contre 20% en 2000.
 10. le nombre de ménages pouvant mettre en valeur leur champs, soit environ 13,729.00 ménages exploitant une superficie de 10,297 ha (estimation : 0.75 ha par ménage).
 11. Le redressement du pilotage du projet selon le schéma directeur du document du projet de décembre 1998 de ORE qui avait prévu une distribution dans sept (7) départements du pays.

2.4.6.2 Points faibles

6. Absence d'information sur les matériels distribués
7. Création de biais dans la transmission des informations sur les variétés
8. Retard de la saison dans certains sites
9. Pas d'essai préalable des variétés
10. Baisse des prix des semences distribuées

Pendant la saison de printemps 2001, la PADF a distribué les semences à des prix inférieurs à ceux déterminés par la CIPDSA. Cette décision a créé des perturbations au système des prix de la CIPDSA dont les stocks ont des difficultés d'écoulement. Le cas de la Vallée de Jacmel est éloquent : le CBO COREM a acheté des semences aux prix de la CIPDSA (900 gourdes le sac de 50 kg et revendu 65 gourdes la marmite), supérieurs à ceux achetés par OPADEL et ADEL (750 gourdes le sac de 50 kg et revendu 57 gourdes la marmite). Avec une différence de prix de huit (8) gourdes la marmite, le haricot vendu par COREM a pris deux mois pour s'écouler sur le marché alors que ADEM a pris une quinzaine de jours.

Le tableau 19 reproduit quelques effets produits par les démarches suivies lors de la campagne printemps 2001.

Tableau 19.- Quelques effets de la campagne printemps 2001

Points forts	Effets induits	Points faibles	Effets induits
La majorité des sites sont approvisionnés en semences améliorées	Possibilités d'avoir une diffusion encore plus importante des semences améliorées sur les mêmes sites et les zones avoisinantes	<ul style="list-style-type: none"> • Absence d'information sur les caractéristiques du matériel vulgarisé, son adaptation, son rendement, cycle de production • Les informations relatives aux techniques de culture sont la plupart biaisées (type de préparation sol, utilisation d'intrant, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Réticence à utiliser les semences proposées • Croyance sur l'inadaptabilité des systèmes de culture paysans aux semences vulgarisées
<ul style="list-style-type: none"> • Participation de la PADF dans la formulation des commandes et le transport des semences 	<ul style="list-style-type: none"> • Apprentissage des CBO aux démarches nécessaires pour s'approvisionner en semences améliorées 	<ul style="list-style-type: none"> • Fixation des prix en-dessous des prix de la CIPDSA 	<ul style="list-style-type: none"> • Faiblesse de la motivation des agriculteurs à acquérir des semences à des prix moins subventionnés • Concurrence grains aux semences augmente
<ul style="list-style-type: none"> • Satisfaction des agriculteurs des matériels utilisés 	<ul style="list-style-type: none"> • Motivation pour continuer à utiliser les semences améliorées 	<ul style="list-style-type: none"> • Retard significatif des dates de semis dans quelques zones 	<ul style="list-style-type: none"> • Compétition avec les autres cultures déjà en place plus élevée. Moindre Performance des variétés
		<ul style="list-style-type: none"> • Absence d'essais en milieu paysan (parcelles de démonstration) et de techniciens connaissant les variétés pour contenir la méfiance des agriculteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculteurs insuffisamment informés sur les résultats espérés des variétés

2.5 La campagne d'été 2001

Après les résultats et l'analyse du niveau d'appréciation des variétés. La campagne d'été a été préparée par les CBO de la façon suivante (voir tableau suivant). ATRADEM veut essayer le sorgho avec quelques agriculteurs. ASCOB a fait de même en commandant le maïs et le sorgho car une partie des semences de printemps est encore disponible. COREM a passé des commandes de l'ordre du volume de la saison de printemps. OPADEL a doublé ses commandes. Ce comportement doit être interprété comme une accommodation aux semences du HGRP. Cette CBO a décidé de mettre le sorgho en essai pendant l'été avec une vingtaine d'agriculteurs. CODHA a fait des commandes pour les trois variétés qui sont distribuées entre les autres CBO partenaires (cf. tableau 20).

Tableau 20.- Approvisionnement direct ORE-CBO pour la saison d'été 2001 (sac de 100 livres)

	Haricot	Maïs	Sorgho
ATRADEM/Thomazeau			3
ASCOB/Thiotte		30	25
CODHA/cayes-Jacmel et Marigot	150	70	20
COREM/Vallée de Jacmel	50		10
OPADEL/Vallée de Jacmel	200		5

Les livraisons directes aux CBO sont le produit des contacts directs établis principalement entre le responsable de commercialisation de ORE et les dirigeants des CBO. *Ce sont ces relations qu'il faut maintenir et intensifier pour transformer la demande potentielle en demande solvable.*

De 1^{er} avril au 14 août 2001, 36 tonnes de maïs, 9 tonnes de haricot et 15.5 tonnes de sorgho sont distribuées par ORE, soit un volume additionnel de 60 tonnes par rapport aux 212 tonnes distribuées pendant printemps 2001.

2.6 Niveau d'appropriation par les CBO des semences améliorées

Les variables prises en compte pour évaluer le niveau d'efficacité du volet production et distribution de semences améliorées du HGRP sont les suivantes :

- La motivation des CBO et des agriculteurs à utiliser les semences améliorées
- La rentabilité des semences améliorées
- Leur disponibilité
- L'accessibilité financière
- Leur adaptation dans le système de production

La motivation des agriculteurs à utiliser les semences améliorées dépend principalement du niveau des rendements et de l'adaptabilité des variétés. Les résultats obtenus montrent que ces deux conditions sont remplies pour la majorité des sites d'intervention du projet. Une amélioration supplémentaire du rendement augmentera à coup sûr l'engouement des agriculteurs pour acquérir davantage de semences améliorées. Mais les deux autres conditions, à savoir la disponibilité des semences et l'accessibilité financière ne sont pas remplies pour tous les agriculteurs des CBO. Dans les zones du Sud-Est où les revenus sont plus élevés (Vallée de Jacmel, Palmiste à Vin), on constate une volonté plus élevée à utiliser les semences. Par contre, la région de Thiotte, en dépit de son accommodation aux semences depuis 1988 avec la FAO et les essais réalisés par Agrotechnique, *les agriculteurs croient toujours que les semences devraient être vendues à des prix inférieurs ou, au plus, égaux aux prix des grains (cf. tableau A en annexe)*. C'est un problème sérieux auquel les différents acteurs de la filière doivent se concerter, à travers la CIPDSA peut-être, pour trouver une réponse. Peut-être la subvention a des effets imprévus qu'il faut bien cerner pour juger des coûts d'opportunité d'une telle stratégie.

Le problème souligné ci-dessus va persister si on continue à faire la promotion de micro-exploitations (faible capacité à s'équiper et utiliser des intrants modernes) et si le rendement des variétés améliorées n'augmente pas suffisamment pour procurer des revenus significatifs aux agriculteurs. Cependant, l'accommodation à l'emploi de semences améliorées, facilitée par les distributions du HGRP, tend à détruire les relations traditionnelles qui existent entre une zone de plaine et une zone de Montagne pour s'approvisionner en grains pour le semis. Cette situation existe entre deux zones de montagnes d'altitude différente. Les agriculteurs de la Vallée de Jacmel achetaient au printemps le haricot produit et vendu dans la zone de Blockhaus située à une altitude plus élevée. Ce marché perd de son importance avec l'habitude développée par les agriculteurs de Musac, Lauture, Bazin, Ridoré d'utiliser les semences améliorées vendues dans les locaux de la CIPDSA à Jacmel. A l'opposé, Thomazeau croit fortement dans ces relations montagnes/plaines pour assurer une sécurité de l'approvisionnement en semences et de la production des grains.

3- LES PERSPECTIVES DE LA FILIERE SEMENCE ET APPUI INSTITUTIONNEL NECESSAIRE

Les éléments de prospective et de perspective qui devraient être considérés dans le façonnement de la filière de semence sont fonction de nombreux paramètres.

3.1 L'évolution de la filière semence

1. Baisse très marquée pendant ces quatre dernières années du volume de semences distribuées par la CIPDSA et le MARNDR. Le tableau C-1 en annexe montre précisément que depuis l'existence officielle de la CIPDSA (1995) :
 - 74% des 2318 tonnes de Haricot distribuées par cette institution l'ont été entre 1995 et 1997 et seulement 24% pendant ces quatre dernières années (jusqu'à juin 2001)
 - Les 906 tonnes de maïs commercialisé sont distribuées à 58% pendant la première période
 - Les 85 tonnes de sorgho : 54% entre 1995 et 1997
2. Diminution du nombre de fournisseur maïs compensée dans une moindre mesure par l'augmentation de la taille de ORE et la présence de Agrotechnique et des autres fournisseurs, SOGESEP par exemple.
3. L'offre semencière est inférieure à la demande soumise par la CIPDSA. Elle représente moins de 5% de la demande potentielle à l'échelle du pays.
4. Faiblesse des structures déconcentrées du MARNDR (DDA et BAC) à s'approprier le volume de travail requis dans l'appui aux agriculteurs dans l'acquisition et l'utilisation des semences améliorées. Les possibilités d'exprimer à temps à la CIPDSA les demandes locales en semences sont bloquées par la rigueur hiérarchique, la non motivation des cadres et la lourdeur administrative du MARNDR
5. Persistance des fraudes et incapacité de la CIPDSA à contrôler toutes les semences produites dans le pays (d'ailleurs c'est pas son attribution).
6. Insatisfaction de la demande alimentaire urbaine (en très forte croissance) d'où nécessité d'augmenter l'offre semencière à l'échelle nationale pour augmenter la production des grains.

3.2 Les tendances marquées du projet

1. Les résultats du projet sont obtenus avec la mise en place tardive d'une structure active de distribution mais la promotion et la vulgarisation des variétés ne sont pas considérées dans le HGRP
2. La demande de semences améliorées dans le Sud-Est n'est pas suffisamment forte pour répondre à l'offre semencière du projet.
3. Le département du Sud est la principale zone de production de semences commerciales. Il absorbe plus de 50% des semences produites dans le cadre de ce projet (c'est le même cas de figure pour les projets précédents exécutés par ORE).
4. La demande en semence de certains CBO est fortement élastique par rapport aux prix et l'élasticité croisée par rapport aux grains est fortement positive (cf. Tableau A en annexe). La subvention a joué un rôle sur cette attitude des agriculteurs à prendre les prix des grains comme référence pour acheter les semences (cf. 2.2.1.). Ils ont été accommodés avec les programmes précédents (semences grains de vie 1992 de la FAO) et encouragés par certains leaders des CBO impliqués dans le HGRP.
5. Les autres activités du HGRP n'ont pas laissé suffisamment d'espace et de temps au projet semence.
6. La maturité institutionnelle des CBO apparaît encore faible pour approprier les capitalisations du projet semence. Cela va demander une phase de renforcement organisationnel si elles doivent toujours rester des structures de promotion de développement local.
7. Les agriculteurs du Sud-Est et de Thomazeau ont une forte aversion pour le risque et cela exigerait du temps et des démonstrations variétales en situation paysanne pour les convaincre et les inciter à s'approvisionner en semences.
8. Les sites avec revenus plus élevés ont un comportement plus positif avec la filière (vallée de Jacmel, Palmiste à Vin) et sont plus enclins à s'approprier les semences.
9. Les lignes de force de la filière sont concentrées au niveau de :
 - la CIPDSA, institution de régulation, mais actuellement caduque officiellement (mandat arrivé à terme) ;
 - des grands fournisseurs (ORE, Agrotechnique, SOGESEP) et

- des agriculteurs du Sud d'Haïti et des autres du pays dont la demande en semences améliorée en fonction des prix paraît moins élastique. Ils représentent les premiers clients de tout investissement dans le sous-secteur. ORE va, sans doute, encore augmenter sa taille après avoir réalisé une bonne performance avec le HGRP (ce qu'elle a déjà fait en doublant ses capacités en 8 ans). Agrotechnique et SOGESEP pourraient investir davantage si elles ont la garantie de la sérénité des acteurs (l'Etat haïtien principalement) et du développement du marché.
- La recherche appliquée développée par ORE avec le CIAT et le CYMMIT sur les nouveaux hybrides à haut rendement (maïs, 6-7 tonnes en bonnes conditions, haricot 1.5 tonnes) et les variétés à valence écologique élevée. Ceci devrait contribuer à la déconnexion de la fixation des prix des semences par rapport aux grains.

10. Les lignes de faiblesse de la filière se trouvent concentrées sur

- la faible consistance de la demande solvable qui reste encore à un niveau trop faible malgré tout insatisfaite par l'offre semencière
- L'indexation des prix des semences vivrières sur le prix des grains avec une demande croisée fortement positive.
- les risque de production qui sont très élevés pour les multiplicateurs. Ceux de Camp-Perrin sont obligés de subir les deux chocs du haricot en remboursant, à partir de leurs fonds propres, les prêts de production contractés avec ORE dans le but de garder le statut de multiplicateurs (statut de loin meilleur par rapport aux non multiplicateurs).
- La maturité institutionnelle de la filière trop fébrile pour le moment pour concilier les intérêts commerciaux avec le contrôle des fraudes. Le SNS pourra améliorer cette situation si une bonne gouvernance est développée avec les autres institutions de la filière.

3.3 Les finalités du PNIS-CIPDSA

1. Ramener le taux de subvention après deux ans à 10%. Dans les conditions de prix actuels, cela revenait à payer le haricot à 103 gourdes la marmite et le maïs à 30 gourdes la marmite au niveau de la CIPDSA. Les producteurs qui peuvent payer les semences à ce prix représentent moins de 1% de la demande solvable (les clients de la Darbouco et quelques clients de ORE dans le Sud).
2. D'après certaines estimations, moins de 40 % des agriculteurs du Sud peuvent se procurer les semences aux prix non subventionnés. A moyen terme et long terme, il va se créer trois catégories d'agriculteurs dans le pays:
 - Les agriculteurs qui peuvent payer les semences aux prix fort ;
 - Les agriculteurs qui doivent se les procurer avec un niveau subvention et
 - Les agriculteurs (trop traditionnels et pauvres) qui doivent être stimulés pour accepter d'utiliser les nouvelles variétés les plus adaptables.

Les agriculteurs du Sud-Est vont se classer dans les 2 dernières catégories.

3.4 La marche vers le marché commun des Amériques en 2005

1. Promotion d'une agriculture sans subvention
2. Concurrence directe des productions nationales à écart de productivité considérable
3. Application rigoureuse des normes de production et de transformation des produits
4. Haïti n'a pas encore indiqué sa spécialisation pour le 3^e millénaire ni déterminer ce qu'elle fera de sa population agricole excédentaire pauvre et oisive.
5. Elle n'a pas encore précisé comment elle va intervenir dans le secteur agricole ni le type de soutien à fournir sur une période à considérer

3.5 Anciens et Nouveaux objectifs de politique sectorielle et orientations envisageables

1. Augmenter ou améliorer la sécurité alimentaire nécessite :
 - Augmentation de l'offre des semences améliorées à haut rendement
 - Augmentation et activation de la demande solvable en semences améliorées

Avec les implications suivantes :

2. Cela va exiger de transformer les 2 dernières catégories d'agriculteurs pour augmenter la demande solvable de semences améliorées
3. Les agriculteurs vont payer les semences aux prix sans subvention s'ils ont la garantie de réaliser des profits consistants
4. Les profits vont être conditionnés par la valeur monétaire de la production. La valeur de la production est assurée par les débouchés
5. Des efforts supplémentaires à concentrer dans la commercialisation et la transformation se révèlent nécessaires

3.6 Les appuis nécessaires

1. Appui à la recherche appliquée pour que ORE et les autres institutions de recherche (privées et publiques) parviennent à mettre à la disponibilité des agriculteurs une gamme élevée de matériels performants :
 - Production des hybrides et des variétés performantes à haute valence écologique
2. Appui recherche en milieu paysan avec participation des CBO (le CYMMIT a laissé un ensemble de capitalisations dans le domaine sur la plaine des Cayes).
 - Cela nécessite la remise en fonctionnement des Unités de Production de Semences Artisanales (UPSA).
3. Accommodation des agriculteurs aux semences et à la prise de risque calculé
4. Accommodation des agriculteurs à adopter des pratiques culturales améliorées et à modifier les systèmes de production pour satisfaire le marché
5. Mise en place d'un système d'Assurance pour les multiplicateurs et des agents qui subissent les risques de production et les risques de marchés . Cet appui peut être donné à ORE qui prépare un système d'assurance pour les multiplicateurs de Camp-Perrin.
6. Appui au renforcement institutionnel de la CIPDSA pour jouer son rôle effectif de régulateur de système et au processus de mise en application des normes de qualité et de certification lié à la mise en fonctionnement du Service National Semencier (SNS).

7. Appui au renforcement de la filière : mise en place d'une association des producteurs de semences améliorées
8. Appui à la commercialisation et à la transformation des grains

3.7 Appui de la PADF

Les expériences accumulées par la PADF dans le cadre du HGRP montrent l'efficacité de la concertation quand tous les acteurs de la filière participent dans toutes les activités du système. Les résultats de la campagne printemps 2001 l'ont suffisamment démontré.

Les éléments basiques à considérer dans l'adoption de toute assistance aux agriculteurs en matière de semences améliorées sont les suivants :

- La PADF a intérêt à saisir la dynamique de l'évolution de la filière en s'alignant sur la politique de la CIPDSA
- Le partage des rôles en fonction des compétences relatives à chaque entité. Par exemple, la fixation des prix est un processus itératif et consultatif au sein de la CIPDSA. Pendant la campagne printemps 2001, la PADF a fixé les prix en dehors de la CIPDSA. Cela a pu créer des problèmes dans la gestion des relations entre les institutions et des effets durables sur la filière.
- Conciliation de l'approche du don, présent dans l'esprit des CBO et des agriculteurs du Sud, et la nécessité de créer chez l'agriculteur une autonomie économique liée à la mise en valeur de son exploitation agricole selon les critères multi-objectifs qui composent sa rationalité économique

La PADF peut choisir son appui en fonction des propositions ci-dessus et évoluer dans un cadre ouvert et participatif .

4- RECOMMANDATIONS

Les recommandations s'appuient sur les éléments de perspectives définis et la nécessité d'accompagner l'évolution et le développement de la filière. Ces recommandations s'adressent aux différentes institutions impliquées dans le domaine. Ces recommandations concernent :

4.1 Mise en place du réseau de marketing des semences améliorées et des produits agricoles

- L'objectif est d'arriver à vendre les semences améliorées aux prix sans subvention aux agriculteurs. Ces derniers devraient être en mesure de constater les différences de rendement entre grains et semences. Cette déconnexion avec le prix des grains est souhaitable dans la mesure où elle peut rendre les acteurs du marché semencier plus autonome dans leur prise de décision. Elle dépend de la promotion faite aux agriculteurs et des possibilités de rendement des différentes variétés.
- Cela demande toute une série d'intervention pour faire la promotion des semences et des produits agricoles (le sorgho a une place défavorable dans la consommation alimentaire haïtienne alors qu'il est l'une des variétés les plus rustiques d'Haïti).
- Tous les acteurs de la filière ont intérêt à s'impliquer davantage pour trouver des débouchés durables rentables, étant donné la rentabilité du sous-secteur.

4.2 Régulation de la filière, rôle dévolu à la CIPDSA

La CIPDSA est caduque et son mandat devrait sans doute être renouvelé pour continuer à jouer son rôle de régulateur de système avec le concours du SNS. Sa tâche devrait être orientée vers l'activation de la demande solvable et vers la concertation des acteurs pour définir et respecter les normes de la filière, et partager les activités en fonction de leur niveau de compétence et d'opération.

Cette nouvelle mission est de :

- Promouvoir les liens, la concertation et le partage des tâches (recherche) et des informations entre les institutions privées et publiques de la filière : ORE, Agrotechnique, CRDA, FAMV, SNS.
- Recherche d'un financement stable
- Disposer de ses propres agents de terrain pour activer la demande solvable, mettre en contact direct fournisseurs et agriculteurs afin de diminuer le temps entre formulation des commandes et livraison des semences ;
- *Elaboration et mise en Application du cahier de charge de la filière*

- Activer la mise en fonctionnement du Service National Semencier et du Laboratoire de contrôle de qualité des semences et imposer le cahier de charges de la filière.
- *Intermédiation de la CIPDSA dans la formation des prix*
- *Remise en fonctionnement des UPSA avec l'appui technique des Fournisseurs dans la mesure où les agriculteurs puissent les approprier et les rendre rentables*
- *Poursuite des travaux de recherche pour avoir des variétés plus adaptables (forte valence écologique) et plus productive*
- *Déplacement de la subvention vers l'amont de la filière (recherche et investissement).*

4.3 La production et la distribution de semences améliorées

(ORE appuyée par la PADF ou autre institutions)

Etre présent sur les différentes zones de production et établir la structure de marketing de l'institution lui permettant de :

- Réaliser des essais avec CBO fiables et solvables
- Promouvoir des matériels performants et des pratiques agricoles améliorées
- De satisfaire la demande locale en semence
- D'établir des relations de confiance avec les institutions d'appui de la zone
- La mise en place du Technopôle production de semences améliorées

L'adoption des semences vivrières sera fonction du niveau de rendement obtenu en situation paysanne. Les prétentions actuelles peuvent viser un niveau de rendement de l'ordre de 5-6 tonnes pour le maïs, 1.5-2 tonnes pour le haricot et 5 tonnes pour le sorgho.

La présence des deux plus grandes institutions productrices de semences dans la plaine des Cayes, à savoir ORE et Agrotechnique, est favorable au développement d'un technopôle de production de semences améliorées. SOGESEP peut intégrer cette filière ou n'importe quelle autre firme de capacité adéquate. Car l'offre ne suffit pas pour satisfaire la demande solvable actuelle. ORE dispose de facilités lui permettant d'adopter un nouveau modèle de production avec une unité de recherche liée à l'unité de production des semences de base mais séparée de l'unité de production de semences commerciales. Ce qui sous-entend la mobilisation des moyens techniques et financiers nécessaires pour assurer le maintien de l'institution dans la filière semencière et son développement dans les domaines connexes.

4.4 Transformation des grains et la filière agro-alimentaire

Le sous-secteur de la transformation des grains a pris un nouveau élan avec l'introduction de quelques firmes dans cette filière. On assiste avec d'intérêt la présence de Transagri qui a investi davantage en équipement et facilités de stockage et de transformation qui garantissent une meilleure qualité des produits.

Dans la perspective du développement du tourisme et pour soutenir le marché des trois filières en amont : production de semence, production de grains, transformation des grains, il est nécessaire de poursuivre avec les travaux relatifs à la gastronomie haïtienne qui vont permettre une appropriation par des entrepreneurs qui peuvent investir dans le domaine agro-alimentaire.

5- CONCLUSION

Les faits soumis à l'analyse dans ce rapport montrent que la filière semencière est d'utilité publique et qu'elle a de grandes perspectives en terme d'externalités positives sur le secteur agricole et l'économie en général. Cette filière va, sans nulle doute, offrir les possibilités de débloquer la situation agricole qui est marquée par la pauvreté croissante de la population du pays (60% de la population partageant une fraction des 30% du PIB créé par le secteur). Les revenus agricole vont s'améliorer et l'offre alimentaire augmenter si les paramètres fondamentaux sont pris en compte : taille de l'exploitation productive, proportion de la population vivant de l'agriculture, le niveau de qualification des agriculteurs, le cadre macro-économique incitateur, la recherche concertée.

Les hypothèses soumises aux réalités du HGRP montrent effectivement que les performances de la filière sont le produit d'un ensemble de variables. Le sous-système production de semence a donné des résultats positifs : à savoir des semences de bonne qualité, adaptables et rentables. Pour le haricot les résultats sont moindres dont les disponibilités n'ont pas pu satisfaire la demande du Sud-Est au moment requis (facteurs climatiques incontrôlables par ORE). Le système de prix n'était pas à l'équilibre. Des CBO et des agriculteurs ont eu une faible motivation à payer les semences selon les prix de la CIPDSA. Ce qui peut laisser des traces durables sur la filière. Le sous-système de la distribution n'a pas fonctionné, sauf pour la campagne printemps 2001 et les prémisses positives constatées dans la campagne d'été. Les CBO ont placé des commandes relativement importantes. La variable institutionnelle a joué sur les résultats. La variable macro-économique a joué son rôle en ce sens le pouvoir d'achat des agriculteurs a une corrélation positive avec l'achat des semences (Vallée de Jacmel, Palmiste A Vin et les périmètres irrigués).

Le département du Sud a eu la vertu d'utiliser la plus forte partie de la production et la distribution des semences a eu lieu dans 7 départements du pays. Le HGRP a porté espoir aux populations touchées par le cyclone Georges et les a accommodées aux semences améliorées. La fin du programme est marquée par de bonnes prémisses qui devraient être relayées dans les années suivantes par d'autres interventions qui visent principalement la recherche et la promotion des semences. L'ensemble des projets réalisés dans le cadre du HGRP vont créer des externalités positives sur ces régions. Mais on peut déplorer la faible promotion des semences et la durée trop courte du programme dont une année supplémentaire, surtout dans le volet semences, aurait pu permettre une capitalisation plus élevée. Il revient à la PADF de faire le pont avec le HGRP pour renforcer l'aspect de la production, l'institutionnalisation des associations de producteurs, promotion de systèmes de culture plus rentables et orientés vers le marché.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CIPDSA (avril 1997)** : L'atelier sur la formulation d'une politique semencière Nationale
- COCHET H. (fév. 1995)** : Programme de fourniture d'intrants financés par l'Union Européenne et exécutés par la FAO en Haïti depuis 1991. Mission de suivi-évaluation de décembre 1994. Commission des Communautés européennes. Direction Générale du Développement.
- FAO (1996)** : Coordination de la fourniture d'intrants agricoles dans le cadre des actions humanitaires d'urgence. Haïti. Rome.
- JENNY F. (1997)** : Mission d'appui à la définition d'une stratégie institutionnelle en vue de l'autonomisation de la filière semences-intrants, IRAM, Mission Tripartite, FAO, UE, PNUD.
- MARNDR (oct. 1999)** : Proposition pour la mise en œuvre du Service National Semencier.
- ORE (Dec. 1998)** : Project Proposal Improved Seed Project. Emergency Program. Presented to USAID
- PADF (2000-01)** : Rapports # 1,3,5, 6, 7 & 8 du HGRP
- RESAL (Avril 2000)** : Etude d'impact du programme d'appui à la filière semence. Rapport de mission. Version définitive
- SECID (Jan. 2001)** : Hurricane Georges Recovery Program. Monitoring and Evaluation. Mid-Term Impact Survey. Final Report. Submitted for SECID by Frisner Pierre and James Adrian

ANNEXE

Tableau A.- Disposition naturelle des CBO à utiliser les semences

Zone d'intervention HGRP ou circuits de distribution des semences améliorées	Agro-écologie	Composition revenu ménage	Niveau d'intensification	Habitudes passées emploi semences améliorées	Perception emploi semence améliorées
Thomazeau-Despureau	Plaine irriguée	Cultures vivrières 80 % Elevage 20%	Pas d'engrais	Aucune	Négative. Elasticité de la demande est forte par rapport aux prix
Thiotte/Grand Gosier/Anse -à- Pitres/Belle-Anse (Morne des Commissaires)	Montagne humide et montagne sèche	Café 50%, Maraîchères 25% Vivres 15% Elevage 10%	Utilisation de l'engrais dans les zones humides	Expérience avec programme intrants depuis 1988	Les semences doivent être données et les prix égaux ou inférieurs à ceux du marché des grains Elasticité demande normale
Palmiste-à-vin	Montagne humide	Vivrières 60% Maraîchères 20% Elevage 20%	Utilisation restreinte intrants	Depuis 4 à 5 années	Positive. Elasticité demande normale
Lavanneau-Vallée de Jacmel (COREM, ADEL, OPADEL)	Montagne humide	Mandarines 70%, Vivrières 20% Elevage 10%	Utilisation engrais	Depuis 3 ans	Positive. Elasticité demande normale
Cyvadier/Meyer/Cayes-Jacmel/Marigot	Plaine irriguée Montagne sèche	Cultures vivrières 80% Elevage 20%	Pas d'utilisation d'engrais	Depuis 3 ans	Les semences doivent être données. Demande très élastique aux prix
Camp-Perrin/Dory	Plaine irriguée	Cultures vivrières 60% Produits de l'élevage 30% Maraîchères 10%	Utilisation d'intrants	Une vingtaine d'années	Très positive. Demande rigide jusqu'à un niveau de prix

Tableau B.- Appréhension et niveau de connaissance des variétés proposées avant la campagne printemps 2001

	Haricot	Maïs	Sorgho (Dodo 97)
Thomazeau/Despureau	Aucun intérêt. Satisfaction avec haricot de montagne	Moins d'appréhension sur son adaptabilité et niveau de rendement	Variété inadaptable aux systèmes paysans. D'après les agriculteurs, il faut de l'engrais, de l'irrigation et des sols préparés à la machine. Pas de repousse. Attaque des oiseaux
Thiotte	Le prix ne dépasse pas celui des grains	Le prix ne dépasse celui des grains	Le prix ne dépasse celui des grains. Inadaptabilité variété
Palmiste à Vin	Pas de problème	Pas de problème	Peu de connaissance sur la variété. Assolement devrait être faible en guise d'essai
Lavanneau/Vallée de Jacmel	Connaît déjà Lore 87	Connaît Chicken corn	Peu de connaissance. Assolement devrait être limité
Meyer/Oranger/Cayes-Jacmel/Marigot	Pas de problème	Peu de connaissance	Pas de connaissance.
Camp-Perrin	Forte connaissance	Forte connaissance	Connaissance juste suffisante

Tableau C.- Production et distribution à date de semences améliorées du HGRP au 14 août 2001

	Production (14/8/01)	Pourcentage à date	Distribution à date	Pourcentage à date	Disponibilité à date	Pourcentage à date
Maïs	446	89%	299.62	60%	147	29%
Haricot	115	82%	90	64%	25	18%
Sorgho	66	87%	36	48%	29	39%
Total	627	88%	425.62	60%	201	28%

HGRP a acheté 10 tonnes haricot de Agrotechnique. 74 tonnes de maïs sont en préparation

Tableau C.1 Evolution des quantités de semences distribuées par la CIPDSA de 1995 à juin 2001 (tonne)

Variétés	Haricot	Pourcentage	Maïs	Pourcentage	Sorgho	Pourcentage
1995-1997	1711.79	74%	527.65	58%	45.68	54%
1998-juin 2001	606.57	26%	378.88	42%	39.26	46%
Total	2318.36	100%	906.53	100%	84.94	100%

Tableau D-1.- Distribution Semence de haricot, Variété Tamazulapa CBO OPADEL, zones Musac, Lauture, Bazin (Vallée de Jacmel)

Date	Achats Individuels(m armite)	Montant Gourdes en	Date	Achats individuels (marmite)	Montant en gourdes
130301	2	114	260301	3	171
	3	171		1 sac	912
110301	2	114	270301	5	285
	2	114		1 sac	912
120301	5	285	280301	3½	200
	8	456		2	114
	6	342		9	513
	4	228		4	228
	6	342		2	114
130301	5	285		1	57
	2	114		1 sac	912
	10	570		2	114
	4	228		3	171
150300	4	228	300301	3	171
	1	57		3	171
	3	171		2	114
160301	5	285		5	285
170301	10	570		1½	85.50
	16 (1 sac)	912		8	456
	2	114	310301	1	57
	3	171		1	57
	12	684		2	114
180301	2	114		6	342
190301	3	171	010401	4	228
	2	114	020401	2	114
	1½	85		3	171
	2	114		2	114
	3	171		3	171
	3	171		1	57
220301	4	228		2	114
	2½	143		2	114
	5	228		8	456
	6	342	030401	2	114
	4	228		2	114
230301	2	114		2	114
	1	57		2	114
250301	1 sac	912		6	342
	1 sac	912		1 sac	912
	2	114			

Tableau D-2.- Achats de maïs , variété Chicken Corn OPADEL, Vallée de Jacmel

Date	Achats individuels (marmite)	Montant en gourdes	Date	Achats individuels	Montant en Gourdes
120301	1	13	100301	1	13
190301	½	6.5		1	13
	3	39		½	6.5
220301	1	13		3	39
270301	5	65		1	13
	½	6.5		5	65
280301	2 sacs	416		½	6.5
290301	1	13		2 sacs	416
	1	13		1	13
300301	3	39		1	13
030401	3	39		3	39

Tableau D-3.- Achat individuel d'engrais OPADEL pour des reventes en détail

Date	Achats individuel (sac)	Montant en Gourdes	Date	Achats individuels (sac)	Montant en Gourdes
040301	1 sac	40		1	40
	1 sac	40		1	40
	1 sac	40		1	40
	1 sac	41		2	80
	2 sacs	80		5	200
	1 sac	41		1	40
	1 sac	41		1	40
	2	80		1	41
	2	80		1	40
	1	40		2	80
	1	40		1	40
	2	82		1	40
	1	40		4	160
	1	40		1	40
	2	82		1	40
	2	82		1	41*
	1	40		4	160
	1	40		1	60
	1	41		1	40
	1	41		1	40
	1	40		2	80
	1	40		1	40
	1	40		1	40
	1	40		1	40
	1	40		1	40
	7	280		1	40
	1	40		1	40
	4	160		2	80
	1	40		5	200
	1	40		1	40
	1	41		1	40
	4	160		1	41
	1	40		1	40
	1	40		2	80
	1	40		1	40
	2	80			
	1	40			
	1	40			

Liste des personnes rencontrées

1. M. Daniel O'NEAL, Directeur Général HGRP
2. M. Monique FINNIGAN, Directeur Administratif ORE
3. M. Eliassaint MAGLOIRE, Directeur Technique ORE
4. M. Frantz VILLARSSEAU JOSEPH, Directeur Technique HGRP
5. M. Jean-Paul MARCELIN, animateur HGRP
6. M. Patrick CONDE, Responsable commercialisation semences ORE
7. M. Raymond RECULE, Secrétaire Général CODHA (Conservationniste d'Haïti), Comptable du Projet
8. M. Arthur Jovial BONICET, Superviseur Technique Projet Conservation des sols du Sous-Bassin de l'usine hydroélectrique de Gaillard (pour le compte du FEMA)
9. M. Nara ESTRIPLET, Directeur Projet Conservation sol et eau de Grand-Gosier
10. M. Jean Lesky DOMINIQUE, Directeur de CIPDSA-PNIS
11. M. Gachette MADSEN, Responsable Approvisionnement/Distribution CIPDSA-PNIS
12. M. Gary MATTHIEU, Responsable Suivi CIPDSA-PNIS
13. M. Théus FRANCIS, Directeur Projet Réhabilitation réseau routier de Thomazeau et conseiller ATRADEM
14. M. Michelet LOUIS, Secrétaire Général ASCOB, Thiotte
15. M. Cazeau HARMEL, Responsable de Programme FLM, Thiotte
16. M. Jean Claude APPOLON, MARNDR Directeur Sous-Direction Sud-Est, Arrondissement de Belle-Anse
17. M. Jude PAUL, animateur FLM (Fédération Luthérienne Mondiale) à Thiotte
18. M. David HERVE, Responsable Technique des Projets d'Irrigation de CECI
19. M. Carl MONDE, Président Transagri
20. M. Marseille LAROCHE, Juge principal Vallée de Jacmel et Conseiller de COREM
21. M. Monine BOURSQUOT, Technicienne agricole, Superviseur Projet Conservation Sols et Eau de COREM/Musac, Vallée de Jacmel
22. Hyacinthe NOEL, Technicien agricole et Trésorier COREM
23. Gérard DAMIS, Coordonnateur COREM
24. Jean Claude GARD, animateur COREM
25. James RAPHAEL, Agronome employé par HGRP superviseur des projets de Conservation Sols et Eau
26. Michel ZEPHYR, Directeur Lycée Vallée de Jacmel, Coordonnateur OPADEL et Responsable Relations publiques ADEM
27. Janel CHARLES, Coordonnateur KPDG (Kodinasyon Peyizan pou Devlopman Gaillard) Distributeur de semences sur l'axe Jacmel/Cayes-Jacmel/Marigot/Anse-à-Pitres
28. Claude DERENONCOURT, Directeur Agrotechnique
29. Jean Robert PASQUETTE, Responsable production semences commerciales Agrotechnique dans le Sud
30. Willio PIERRE, Distributeur de semence à Mathurin, Camp-Perrin
31. Renel LOVINSKI, Coordonnateur OPMAGAT, Camp-Perrin
32. J-H. DARTIGUE, Responsable ventes intrants à Darbouco
33. François MAUROIS, Directeur de production de Transagri, contacté mais les informations non complétées
34. Gérard NAVAL, Responsable technique SOGESEP, contacté mais informations non complétées
35. Agr. ROCHE, Directeur Centre Salagnac, Contacté mais informations non complétées
36. Brédy CHARLOT, Représentant PADF commune de Belle-Anse